

CE RAPPORT ANNUEL A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ PAR LE DÉPARTEMENT INFORMATION D'ESSO STANDARD SAF AVEC LA COLLABORATION DE "LIAISON ET INFORMATION FINANCIÈRES"
R. ADAM
RAPPORT ANNUEL 1957
ESSO STANDARD
SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

ESSO STANDARD

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

CAPITAL : 31.273.760.000 FRANCS

82 AV. CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS 8

R. C. SEINE 54 B 1005

Robert ANDRÉ	Président d'Honneur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Serge SCHEER	Président Directeur Général
Jacques BALLET	Administrateur
Robert de BILLY	Administrateur
Marcel KETTEL	Administrateur
Emmanuel MONICK	Administrateur
Léon NOEL	Administrateur
Robert PRÉAUD	Administrateur
Raymond B. YOUNG	Administrateur

COMITÉ CONSULTATIF

Serge SCHEER	Président
Jacques BALLET	Directeur Général
Georges WICART	Directeur
Jules ARMAND	Directeur
Auguste SCHLAGETER	Directeur
Charles E. Van der BURGH	Directeur
Jean de VRIES	Directeur
George R. WALKER	Directeur

★

Contrôleur	Georges GRONDIN
Trésorier	Albert BARRAUD



Commissaire aux Comptes	Gaston THIBAULT

10 Mai 1958



RAPPORT ANNUEL 1957

DOCUMENTS PRÉSENTÉS
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 19 JUIN 1958
COMMUNIQUÉS
AU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE
LE 13 JUIN 1958

EN BREF...

	1957	1956
Profondeurs forées (Esso REP)	**42.800 mètres**	49.100 mètres
Production de pétrole brut (Esso REP)	**1.223.232 tonnes**	1.033.000 tonnes
Achats de pétrole brut	**3.775.000 tonnes**	3.984.000 tonnes
Brut traité à la raffinerie de Port-Jérôme	**3.541.000 tonnes**	3.685.000 tonnes
Ventes totales de produits finis	**3.544.000 tonnes**	3.665.000 tonnes
Salaires et dépenses sociales	**9.538.000.000 F**	8.662.000.000 F
Dépenses d'immobilisations	**10.606.000.000 F**	7.165.000.000 F
Chiffre d'affaires	**197.641.000.000 F**	159.715.000.000 F
Impôts, taxes et droits de douane	**75.789.000.000 F**	67.557.000.000 F
Bénéfice net de l'exercice	**2.714.000.000 F**	2.868.000.000 F
Dividende brut proposé à l'Assemblée	**1.407.319.000 F**	1.387.055.910 F

AVANT-PROPOS

Au moment où ces lignes sont écrites, qui, chaque année, constituent le lien entre l'exercice écoulé et l'exercice en cours, nous souhaitons que ceux auxquels est destiné ce rapport retirent de sa lecture un sentiment de confiance dans l'avenir, sentiment que justifie amplement la connaissance des besoins en énergie de notre pays pour les années prochaines.

On parle beaucoup de récession. Ce phénomène passager, dont la venue suit, en général, une période d'optimisme irraisonné, ne présente plus dans l'économie moderne les mêmes dangers qu'il y a trente ans. Les économistes savent mieux aujourd'hui utiliser des statistiques mieux faites. Aussi, le principal danger qui nous guette en la matière réside-t-il bien plutôt dans la conjoncture politique nationale, si son développement continue d'ignorer les règles d'une saine économie : n'invoquons donc pas la fatalité si la France devait être touchée.

Certes, la production industrielle de notre pays est en pleine expansion et c'est là un signe très encourageant pour l'avenir. Si nous savons, si nous voulons surtout, y ajouter l'équipement intellectuel et matériel nécessaire pour accroître notre productivité, en liaison avec nos associés européens et africains, tous les espoirs sont permis. Mais dans l'immédiat, cette expansion comporte en elle-même des germes de crise si, parallèlement, la France n'arrive pas à exporter suffisamment pour couvrir les importations indispensables.

C'est donc en tenant compte des possibilités à échéance de l'Économie française qu'Esso Standard S. A. F. prévoit un programme d'investissement important mais raisonnable, à la mesure des besoins immenses d'un pays qui doit encore faire des efforts considérables pour se hausser au niveau des tâches qui l'attendent.

S. SCHEER



10 Mai 1958

RAPPORT

DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions de l'Article 31 des Statuts, pour vous rendre compte de notre gestion pendant l'Exercice 1957 et soumettre à votre approbation le Compte de Résultats de l'Exercice et le Bilan établis au 31 Décembre 1957.

De 1953 à 1957, l'activité industrielle française a progressé d'environ 40 %. Une telle expansion est unique dans l'histoire économique de notre pays, et exceptionnelle à l'échelle mondiale.

Cependant, la conjoncture économique a été influencée en 1957 par un certain nombre d'événements qui ont légitimement suscité de sérieuses inquiétudes.

Durant les premiers mois de l'année, la crise de Suez a pu faire craindre une récession provoquée par l'insuffisance de notre ravitaillement énergétique. Le pessimisme manifesté par certains ne s'est heureusement pas traduit dans les faits. L'expansion industrielle a pu se poursuivre, grâce en particulier aux mesures prises très vite par l'industrie pétrolière, qui a ainsi démontré à nouveau sa souplesse et son efficacité.

Nous avons la fierté de pouvoir affirmer que votre Société, grâce au puissant soutien qui lui a été fourni par les groupes internationaux auxquels elle est liée, a joué en France, en cette circonstance, un rôle de premier plan. Elle a pu concourir au ravitaillement de l'industrie française en pétrole pendant la crise dans une proportion très nettement supérieure à la place qu'elle occupe sur le marché.

Mais une nouvelle et double menace ne devait pas tarder à se manifester, à la fois par une inquiétante poussée inflationniste et une aggravation du déséquilibre chronique de la balance des comptes extérieurs, par suite des événements de Suez.

La fin de l'année voyait apparaître une nouvelle source d'inquiétude : la crainte d'une récession économique générale, conséquence d'une conjoncture mondiale moins favorable, de l'amenuisement de la trésorerie en devises étrangères, et d'un certain nombre de mesures d'austérité prises par le gouvernement et imposées en particulier par l'état des finances publiques.

★

Si nous passons de l'économie générale à l'économie pétrolière, il apparaît que, par suite de circonstances que notre industrie subit mais qui échappent entièrement à son contrôle, des bouleversements encore plus accusés se sont manifestés.

Dans la première partie de l'année, la crise de Suez a provoqué une brusque augmentation de la demande sur le marché du pétrole brut dans l'hémisphère occidental et sur le marché international des frets pétroliers. La consommation des produits pétroliers était en même temps réduite en France par mesure d'autorité.

Dans la seconde partie de l'année, un renversement brutal intervint. La réouverture du Canal de Suez, suivie de la remise en état du réseau de pipe-lines de l'Irak Petroleum Company, provoqua simultanément un surplus de production mondiale de pétrole brut et un surplus de navires-citernes disponibles. En fin d'année, les taux de fret étaient redescendus à un niveau extrêmement bas et il était déjà question d'annulations de commandes de navires ou de désarmement de navires en service.

En France, la fin des restrictions autoritaires n'amenait pas le développement escompté de la consommation des produits pétroliers. Le montant des taxes intérieures était rapidement porté à un niveau tel que le prix de vente au détail des carburants battait largement tous les records mondiaux. Ainsi le freinage de l'expansion qui atteignait l'industrie pétrolière mondiale se trouvait renforcé dans notre pays.

Nous ne méconnaissons pas les raisons qui ont conduit les Pouvoirs Publics à prélever sur les consommateurs de produits pétroliers environ 12 % des ressources fiscales de l'État; nous pensons cependant devoir souligner le grave danger que présentent des mesures discriminatoires s'opposant au développement naturel d'une activité économique essentielle. On oublie trop souvent que les produits pétroliers sont indispensables à toutes les grandes activités nationales et ne satisfont que dans une très faible proportion des besoins de luxe ou de loisirs.

Sur le plan technique du raffinage, les proportions d'essence et de fuel que l'on peut extraire du pétrole brut sont comprises dans d'étroites limites. Il se trouve d'ailleurs que le brut de Parentis, et plus encore celui du Sahara, sont relativement riches en essence.

S'il est nécessaire, comme le démontrent toutes les études consacrées au bilan énergétique français, de développer dans les années à venir la consommation des combustibles pétroliers pour permettre un accroissement normal des activités économiques essentielles, on ne peut pas freiner la consommation des carburants sans entraîner une production excédentaire de ces derniers.

Ces considérations purement pétrolières ne peuvent cependant faire oublier que le problème de la balance des comptes extérieurs demeure, pour l'immédiat, particulièrement angoissant.

Si l'on élimine les conséquences de la crise de Suez, en année normale l'approvisionnement de la France en produits pétroliers coûte en devises le tiers de la valeur de ces produits aux cours mondiaux. Une économie de cette importance est réalisée en particulier grâce aux accords conclus avec certains des fournisseurs habituels de la France, qui permettent le règlement en francs d'une fraction importante du pétrole brut importé. D'autre part, la participation française aux sociétés de production du Moyen-Orient autorise certaines sociétés à payer du brut en devises à un prix inférieur aux cours mondiaux.

Mais l'économie de devises la plus importante résulte du transport par la flotte pétrolière française de la majeure partie du brut importé et de son raffinage dans notre pays. Il apparaît donc nécessaire d'être rapidement en mesure d'assurer le transport sous pavillon français de la totalité du pétrole brut importé et de développer à la mesure des besoins le potentiel de production des raffineries françaises.

Après une étude approfondie des problèmes complexes que pose la conjoncture actuelle, votre Société n'a pas été conduite à modifier d'une façon notable son programme d'investissements à long terme, programme établi en évaluant avec prudence les perspectives de développement du marché. En ce qui concerne les transports maritimes, les commandes fermes de navires pétroliers, déjà annoncées dans le Rapport sur l'Exercice 1956, ont été maintenues. Par contre, nous n'avons pas donné suite au projet concernant les deux autres navires qui avaient été alors envisagés. L'échelonnement des livraisons prévues jusqu'en 1961, compte tenu des mises à la réforme des pétroliers anciens, doit permettre une couverture convenable de nos transports maritimes au cours des prochaines années.

La reconnaissance de nouvelles sources de ravitaillement plus près de la métropole devrait rapprocher l'époque à laquelle la flotte pétrolière française pourra transporter la totalité du brut importé dans notre pays. Notre programme ultérieur de construction de navires, qui n'est pas encore mis au point, devra en tenir compte.

Dans le domaine du raffinage, le chiffre record de 7 milliards de francs a été dépensé en 1957 pour la construction de nouvelles installations à Port-Jérôme et l'exécution des premiers travaux de construction de la raffinerie de Bordeaux. Plus du double de cette somme doit être investi en 1958.

La découverte du gisement de Parentis avait en effet conduit votre Société à décider, en 1955, la construction d'une raffinerie dans la région bordelaise. Cette décision s'était substituée à un projet antérieur d'aménagement d'une deuxième raffinerie sur la côte méditerranéenne, emplacement qui avait été prévu en raison de l'existence d'un marché éloigné de nos installations de la Seine-Maritime, et en fonction des courants d'importation du brut du Moyen-Orient. La création d'une troisième raffinerie dans la zone Est fait cependant toujours l'objet des préoccupations de votre Conseil. Le choix de son emplacement dépend de données qui restent encore incertaines. Nos préférences ont toujours été en faveur d'une raffinerie côtière qui disposerait de possibilités très souples de réception et d'expédition des produits. Cependant, la disparition des frontières douanières, prévue par le Traité du Marché Commun, et la réalisation d'un pipe-line reliant la Méditerranée à la Vallée du Rhin pourraient conduire notre Groupe à envisager la création d'une raffinerie nouvelle dans une région actuellement dépourvue d'installations de cette nature, mais géographiquement et économiquement intéressante dans le cadre européen.

Le seul domaine dans lequel les investissements de votre Société sont restés sensiblement stationnaires est celui de la distribution.

Les événements de Suez ont à nouveau attiré l'attention sur l'utilité de posséder des stocks de réserve de produits pétroliers permettant d'assurer, dans une mesure raisonnable, la sécurité du ravitaillement en cas de crise subite et passagère. Ces stocks peuvent être envisagés selon des modalités diverses, mais les plus sûrs sont certainement ceux constitués par l'existence d'importants gisements de pétrole brut au voisinage des lieux de raffinage,

c'est-à-dire, pour la zone franc, dans la métropole.

La possession d'une flotte pétrolière importante permet, d'autre part, de constituer des stocks flottants, de diviser les risques en cas de conflit et de disposer des possibilités d'adaptation nécessaires, si l'on est obligé de changer de sources de ravitaillement.

En 1958 les Pouvoirs Publics ont imposé à la profession l'obligation de constituer des stocks de réserve fixes supplémentaires, beaucoup plus importants que ceux qui sont nécessaires aux opérations normales de raffinage et de distribution (1). Les investissements importants qu'entraînera la constitution de ces stocks, auxquels il faut ajouter les frais d'entretien et de gardiennage, ainsi que les pertes inhérentes à de telles installations, ne pourront être supportés par notre industrie que dans la mesure où une compensation sera apportée aux charges supplémentaires qui lui sont ainsi imposées. Sinon, il en découlerait, outre une perte sensible, un ralentissement, préjudiciable à l'économie nationale, des investissements essentiels de notre industrie dans les domaines de la prospection, du raffinage et des transports.

Nous venons de rappeler que le meilleur moyen d'effectuer d'importantes économies de devises, tout en assurant la sécurité du ravitaillement, reste la mise en exploitation de gisements de pétrole brut français à la mesure de nos besoins : vous connaissez les travaux de prospection entrepris par Esso Standard S. A. F., puis par Esso REP, et les résultats très satisfaisants qu'ils ont déjà permis d'obtenir. Il n'est pas douteux que l'appartenance de votre Société à un groupe international, engagé depuis près de trois quarts de siècle dans la prospection et la production du pétrole dans toutes les parties du monde, lui a donné une chance supplémentaire de succès.

N'y a-t-il pas lieu de rappeler, à ce propos, l'exemple du Canada, où l'Imperial Oil Limited, Société affiliée au Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey), a foré près de 200 puits et travaillé opiniâtrement pendant 25 ans avant d'arriver, en 1947, à une première découverte dans la province de l'Alberta ? Les zones à prospecter étaient immenses et fort éloignées des centres de consommation. Les difficultés présentées par la poursuite de travaux dans des zones désertiques, au climat rigoureux, ont été vaincues et maintenant le Canada produit près des trois quarts des quantités de brut qui lui sont nécessaires.

La France se trouve au Sahara dans une situation analogue, à certains égards, à celle du Canada il y a dix ans. Certes, les découvertes ont été plus rapides, mais il reste un champ immense à explorer. Les superficies couvertes par les permis de recherches attribués en Afrique du Nord et au Sahara correspondaient à environ 870.000 kilomètres carrés à la fin de 1957, soit près de cinq fois la surface des permis octroyés dans la métropole. En outre, des surfaces beaucoup plus étendues de terrains sédimentaires, en principe favorables, n'ont fait l'objet d'aucun permis. La tâche à accomplir pour compléter l'exploration des zones déjà en cours d'étude, pour prospecter celles où aucun travail n'a été encore entrepris, est donc considérable.

Il semble y avoir place pour toutes les bonnes volontés et compétences : déjà plusieurs sociétés comprenant un certain pourcentage de capitaux étrangers ont été admises à prendre rang dans cette compétition pour la découverte du pétrole saharien. Comme toutes les sociétés de recherches en métropole et dans les territoires de l'Union Française, elles se sont engagées à effectuer un programme de dépenses minimum et à restituer à l'État, dans un court délai, une partie importante des zones prospectées. Elles sont ainsi amenées à conduire rapidement leurs travaux sans que l'on puisse craindre que les richesses potentielles soient stérilisées.

A ce propos, il n'est peut-être pas inutile de rappeler une fois de plus que, quelle que soit l'origine des capitaux des sociétés exploitant des gisements d'hydrocarbures situés en territoire français, cette exploitation est soumise à un contrôle étroit des Pouvoirs Publics, et que le pétrole produit est du pétrole français, payable en francs, réservé en priorité au ravitaillement des pays de la zone franc.

La mise en vigueur du Traité du Marché Commun et ses extensions possibles posent à l'économie française des problèmes extrêmement délicats. Leur solution serait grandement facilitée si notre pays pouvait disposer, à bref délai, d'une production énergétique au moins égale à ses besoins, et en particulier d'importantes ressources en pétrole français.

★

Après ces considérations générales sur le ravitaillement pétrolier de la France, nous allons vous parler maintenant plus particulièrement de nos Résultats de l'exercice écoulé (1).

Le Rapport Annuel relatif à l'Exercice 1957 qui vous a été remis à l'entrée de cette salle est le dixième d'une série de rapports dans lesquels nous nous sommes efforcés de présenter chaque année, de façon aussi complète que possible, une revue de l'ensemble de nos activités. Ils constituent le moyen d'expression essentiel de la politique de large information qui a toujours été suivie par votre Société, animée du désir de renseigner au mieux ses actionnaires, sa clientèle et le public, sur ses travaux et l'évolution de l'industrie du pétrole en France et dans le monde.

(1) Tenant compte de l'incertitude de la situation politique au Moyen-Orient, le Gouvernement a fait obligation aux sociétés de pétrole, titulaires d'autorisations d'importation de produits pétroliers, par décret du 10 mars 1958, de constituer et conserver à tout moment un stock d'essences, gas oil et fuels correspondant à environ trois mois de consommation. Il est autorisé de substituer du pétrole brut à une partie de ces produits finis. Dans ce cas, le tonnage de brut doit être égal à 128 % des quantités de produits finis représentées.

(1) Comme l'année dernière, différents rapports techniques donnant le détail des diverses activités de la Société, ainsi qu'un chapitre relatif aux travaux d'Esso REP, sont ajoutés en annexe au Rapport du Conseil d'Administration.

Cette série de rapports permet également d'apprécier les progrès réalisés par votre Société pendant ces dix dernières années, c'est-à-dire depuis 1948, époque à laquelle la consommation française de produits pétroliers a retrouvé le niveau d'avant-guerre pour ne cesser de croître jusqu'en 1957, année qui, à la suite des événements de Suez, a été marquée par un brusque arrêt de cette expansion.

En 1948, la France ne produisait que 52.000 tonnes de pétrole brut. En 1957, la production de la métropole a atteint 1.410.000 tonnes dont 86 % produites par Esso REP. Les raffineries françaises avaient traité, en 1948, 8.268.000 tonnes de brut, dont 1.412.000 tonnes à la raffinerie de Port-Jérôme. En 1957, le tonnage total distillé a été de 24.965.000 tonnes dont 3.541.000 tonnes à Port-Jérôme. La consommation de produits pétroliers sur le marché intérieur (soutes exclues) a presque triplé en dix ans. Elle est passée de 6.125.000 tonnes à 17.602.000 tonnes. Pendant le même temps, les ventes totales de votre Société se sont élevées de 1.267.000 tonnes à 3.544.000 tonnes. Au début de 1958, l'industrie française du pétrole comprenait près de 60.000 personnes dont environ 7.000 employées par Esso Standard S. A. F. et par Esso REP.

Dès la fin de 1956, devant les difficultés nées de la crise de Suez et sans attendre l'effet des dispositions prises par les organismes internationaux tels que le M. E. E. C. et l'O. P. E. G. (1), les groupes pétroliers internationaux ont pris immédiatement les mesures nécessaires pour assurer au mieux le ravitaillement de l'Europe et notamment celui de la France. Grâce aux concours qui lui étaient assurés par ses fournisseurs, la Standard Oil Company (New Jersey) et la Gulf Oil Corporation, votre Société fournit une large part des approvisionnements en pétrole de l'industrie française durant la première partie de l'année 1957.

Comme en novembre et décembre 1956, d'importants tonnages de pétrole brut ont été cédés à des confrères dans le cadre d'un accord de solidarité conclu entre raffineurs français dès le début de la crise de Suez. En vue d'une meilleure utilisation des pétroliers disponibles, certains de nos navires ont également effectué des transports de produits pétroliers pour le compte d'autres sociétés appartenant au Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey) ou pour des importateurs français. En outre, la production du gisement de Parentis a pu être accrue pendant tout le premier semestre, d'environ 10 %, atteignant ainsi la limite de sécurité compatible avec une exploitation rationnelle du gisement. Durant cette période, l'extraction journalière a été de l'ordre de 4.000 mètres cubes.

Si aucun nouveau gisement n'a été découvert en 1957 dans les périmètres de recherches d'Esso REP, la connaissance et les possibilités d'extension des différents champs producteurs ont été améliorées. Le développement du champ découvert à Parentis en 1954 est maintenant pratiquement terminé et un système rationnel d'injection d'eau, destiné à améliorer le rendement de l'exploitation, a été mis au point. A Mothes et à Lugos, après plusieurs forages infructueux, le forage d'autres puits producteurs permet d'entrevoir des possibilités de développement de ces deux champs. Ces résultats démontrent à nouveau, s'il en est besoin, la complexité et le coût élevé des opérations qui, souvent, doivent être effectuées après la découverte du pétrole sur une structure pour que celle-ci puisse être mise en état de fournir une production importante et régulière.

Ces travaux ont été exécutés parallèlement à la poursuite des recherches dans l'ancien périmètre des Landes. Un premier forage profond, commencé en septembre 1956 sur la structure de Parentis, a donné lieu, au début du mois de mars 1957, à une violente éruption de pétrole et de gaz alors que ce forage atteignait environ 3.770 mètres de profondeur. Un deuxième forage profond a été entrepris sur cette structure en vue d'explorer les niveaux situés plus bas que ceux traversés lors du premier forage.

Les activités d'Esso REP dans le sud-ouest de la France ont été étendues au début de 1958. Deux demandes de permis de recherches concernant une partie des surfaces rendues par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine, déposées à la fin de 1956, ont fait l'objet d'une décision favorable en septembre 1957. Esso REP a conclu un accord avec la Compagnie d'Exploration Pétrolière pour l'exécution des recherches à l'intérieur de ces deux permis.

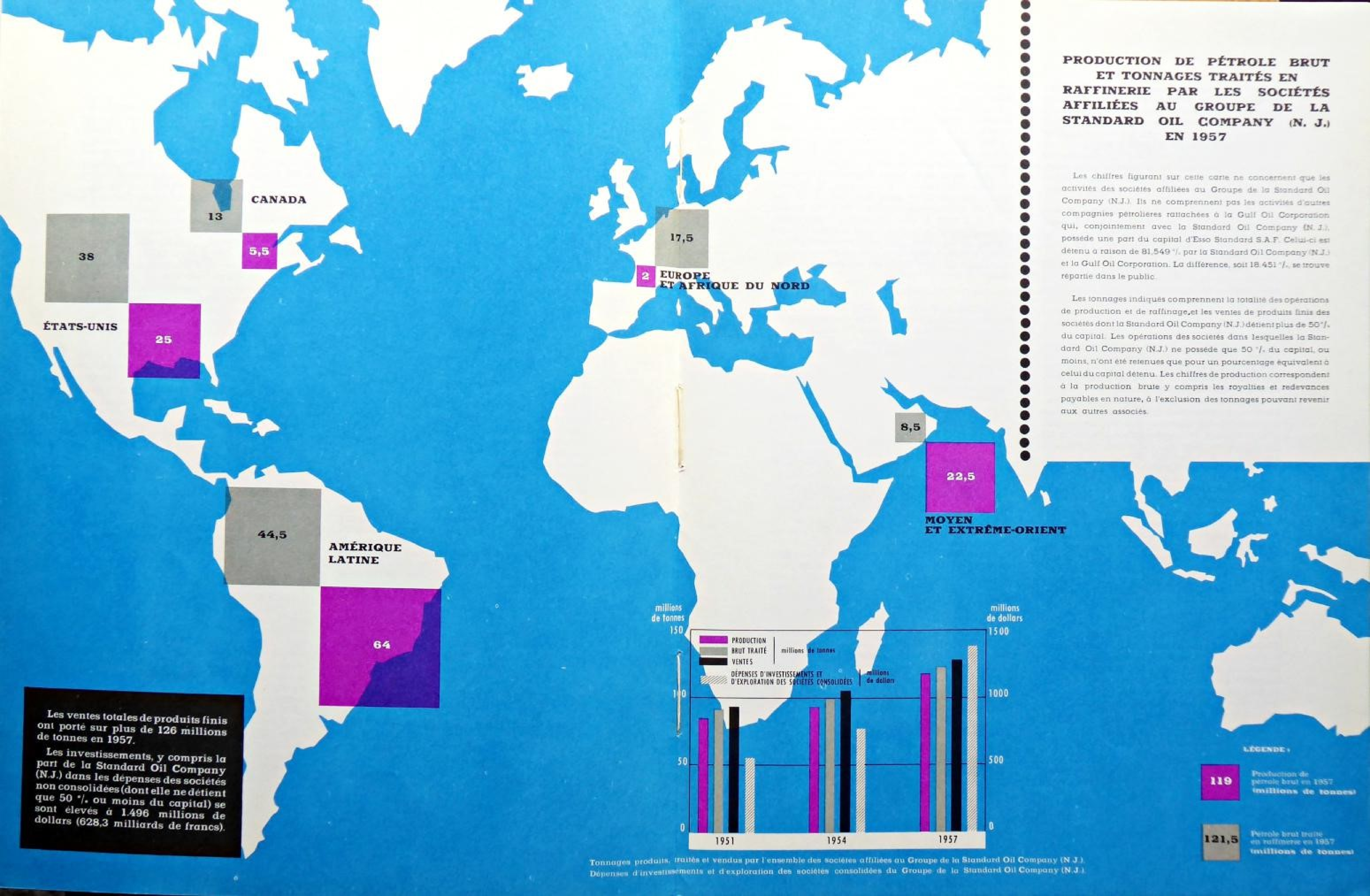
La construction d'un pipe-line de 98 kilomètres de long et 30 centimètres de diamètre sur la plus grande partie du parcours, reliant le gisement de Parentis au Bec d'Ambès, a été achevée à la fin du premier trimestre 1958.

En raison des difficultés d'approvisionnement en pétrole brut et du ralentissement de la consommation de produits pétroliers en France, les tonnages mis en œuvre à la raffinerie de Port-Jérôme ont diminué de 3,8 % en 1957. Le programme d'extension des installations industrielles ne s'en est pas moins poursuivi conformément aux plans antérieurs. Une deuxième unité de cracking catalytique a été mise en service à Port-Jérôme au cours de l'été dernier. Plusieurs autres unités destinées à améliorer encore la qualité des produits doivent être achevées et mises en service avant un an.

Grâce à des travaux de modernisation effectués sur l'une des unités de distillation, la capacité de la raffinerie de Port-Jérôme a été portée à 4 millions de tonnes de brut par an. La raffinerie de Bordeaux nous apportera, en 1959, une capacité supplémentaire annuelle de 1.600.000 tonnes. En attendant sa mise en route, des dispositions ont été prises pour répondre aux besoins du marché, en affectant temporairement au traitement du pétrole brut une unité ancienne de cracking thermique.

Dans le domaine de la pétrochimie, nous avons entrepris la construction d'une très importante unité de steam cracking. Celle-ci dotera la raffinerie d'installations spécialement conçues pour produire toute une gamme de matières premières variées utilisées par l'industrie chimique. La rapide expansion, en

(1) Middle East Emergency Committee, O. E. C. E. Petroleum Emergency Group.


PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT ET TONNAGES TRAITÉS EN RAFFINERIE PAR LES SOCIÉTÉS AFFILIÉES AU GROUPE DE LA STANDARD OIL COMPANY (N. J.) EN 1957
Les chiffres figurant sur cette carte ne concernent que les activités des sociétés affiliées au Groupe de la Standard Oil Company (N.J.). Ils ne comprennent pas les activités d'autres compagnies pétrolières rattachées à la Gulf Oil Corporation qui, conjointement avec la Standard Oil Company (N.J.), possède une part du capital d'Esso Standard S.A.F. Celui-ci est détenu à raison de 81,549 °/. par la Standard Oil Company (N.J.) et la Gulf Oil Corporation. La différence, soit 18.451 °/., se trouve répartie dans le public.
Les tonnages indiqués comprennent la totalité des opérations de production et de raffinage, et les ventes de produits finis des sociétés dont la Standard Oil Company (N.J.) détient plus de 50 °/. du capital. Les opérations des sociétés dans lesquelles la Standard Oil Company (N.J.) ne possède que 50 °/. du capital, ou moins, n'ont été retenues que pour un pourcentage équivalent à celui du capital détenu. Les chiffres de production correspondent à la production brute y compris les royalties et redevances payables en nature, à l'exclusion des tonnages pouvant revenir aux autres associés.
CANADA
13
5,5
38
ÉTATS-UNIS
25
17,5
2
EUROPE ET AFRIQUE DU NORD
8,5
22,5
MOYEN ET EXTRÊME-ORIENT
44,5
AMÉRIQUE LATINE
64
Les ventes totales de produits finis ont porté sur plus de 126 millions de tonnes en 1957.
Les investissements, y compris la part de la Standard Oil Company (N.J.) dans les dépenses des sociétés non consolidées (dont elle ne détient que 50 °/. ou moins du capital) se sont élevés à 1.496 millions de dollars (628,3 milliards de francs).
millions de tonnes
150
100
50
0
millions de dollars
1500
1000
500
0
PRODUCTION
BRUT TRAITÉ
VENTES
millions de tonnes
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS ET D'EXPLORATION DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES
millions de dollars
1951
1954
1957
Tonnages produits, traités et vendus par l'ensemble des sociétés affiliées au Groupe de la Standard Oil Company (N.J.).
Dépenses d'investissements et d'exploration des sociétés consolidées du Groupe de la Standard Oil Company (N.J.).
LÉGENDE :
119
Production de pétrole brut en 1957 (millions de tonnes)
121,5
Pétrole brut traité en raffinerie en 1957 (millions de tonnes)

France, des produits chimiques dérivés du pétrole ouvre de belles perspectives d'avenir à notre industrie. Votre Société, désireuse de répondre à l'attente de la clientèle dans ce domaine également, a entrepris l'étude approfondie des développements envisagés du marché. Cette étude s'accompagne de la mise sur pied d'un programme de recherches fort étendu et d'une action de détail auprès des utilisateurs éventuels pour faire connaître les possibilités et avantages des produits dont nous pourrions entreprendre la fabrication.

Les ventes totales de votre Société ont diminué de 3,3 % en 1957. Cette évolution, sensiblement parallèle à celle de l'ensemble du marché, est due aux circonstances exceptionnelles que nous avons déjà mentionnées.

Cependant, nous n'avons pas ralenti nos efforts d'amélioration de la productivité dans le domaine de la distribution. En particulier, la création de nouvelles stations-service n'est entreprise qu'après une étude approfondie, et souvent en remplacement d'anciens points de vente ne répondant plus aux exigences actuelles de la circulation automobile. C'est ainsi que les instructions administratives concernant la sécurité routière amènent la suppression progressive des pompes situées en bordure de trottoir sur les voies à grande circulation, ce qui entraîne des constructions nouvelles de remplacement.

L'ampleur, chaque année accrue, de nos programmes de recherches techniques nous a conduits à ériger en une Direction distincte les activités « Recherches et Développements » précédemment jumelées avec celles de la Direction « Raffinage ». Par ailleurs, la complexité grandissante des problèmes fiscaux et la multiplication des textes législatifs ou réglementaires s'y rapportant ont justifié la transformation du Département Fiscal de la Direction Juridique en « Direction Fiscale ».

Nous vous avions indiqué, dans le précédent Rapport relatif à l'Exercice 1956, que le développement de nos activités nous avait amenés à décider la création d'une Direction des Produits Chimiques, ainsi qu'une Direction chargée de la Coordination et des Études Économiques Pétrolières. L'étude des objectifs à long terme et des moyens permettant de les atteindre requiert, en effet, l'intervention de services d'études spécialisés de plus en plus étoffés. Cette dernière Direction constitue le groupe de travail permanent d'un Comité de Coordination réunissant les directeurs fonctionnels intéressés. Ce Comité a pour mission d'informer et de conseiller la Direction de votre Société sur les grands problèmes que pose la conduite d'une entreprise dont les activités s'étendent dans les domaines si divers de la production, du transport, du raffinage et de la distribution du pétrole, ainsi que dans celui de la pétrochimie, dont le champ s'élargit sans cesse.

*

Votre Directeur Général, M. Raymond B. Young, ayant exprimé le désir de prendre sa retraite, a résigné ses fonctions le 31 décembre 1957, après une brillante carrière de 38 ans passés dans les Sociétés de notre Groupe, auxquelles il a rendu d'éminents services. Votre Conseil tient à rendre un hommage tout particulier à celui qui a joué dans votre Société, à la Mailleraye, à Port-Jérôme et à Paris, dans les bons comme dans les mauvais jours, un rôle de premier plan. C'est M. Jacques Ballet qui lui succède dans les fonctions de Directeur Général.

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de votre Commissaire aux Comptes, M. Charles Brunet, survenu le 16 septembre 1957. M. Brunet avait été Commissaire Suppléant de votre Société de 1947 à 1953. Il avait été nommé Commissaire Titulaire à partir de l'Exercice 1954. Il s'était toujours acquitté de ses tâches avec une conscience professionnelle digne de tous éloges, et c'est avec beaucoup de tristesse que nous déplorons son absence aujourd'hui.

*

Le Bilan au 31 décembre 1957 et le Compte de Résultats vous sont présentés en annexe ainsi que les résultats consolidés de l'ensemble du groupe constitué par votre Société et sa filiale Esso REP.

Ils laissent apparaître un bénéfice, de F 2.713.882.589.

Il vous sera proposé de donner à ce bénéfice l'affectation ci-après :

— Réserve légale	F	135.700.000
— Dividende brut (1), soit : F 225 par action	F	1.407.319.200
— Réserve générale	F	1.150.000.000
— Report à nouveau	F	20.863.389
	F	2.713.882.589

Conformément aux dispositions de l'article 19 des Statuts, le mandat des Administrateurs vient à expiration chaque année, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire. Nous vous demanderons, par conséquent, de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pendant l'Exercice 1957, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

Celui-ci va se trouver privé de la collaboration de M. Léon Noël, qui, sollicité par de nombreuses tâches, ne demande pas le renouvellement de son mandat. Administrateur de votre Société depuis 1948, M. Léon Noël lui a apporté régulièrement un concours très compétent, dont nous tenons à le remercier tout particulièrement.

Nous vous demanderons également de ratifier la nomination de M. Jacques Ballet comme Administrateur de votre Société. En outre, il vous appartiendra de désigner un nouveau Commissaire aux Comptes.

Par ailleurs, vous aurez à fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'année 1958, et à fixer les émoluments des Commissaires aux Comptes pour le même exercice.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(1) Dividende *brut* = Dividende *net* (voir troisième résolution).

RELATIONS SOCIALES

Les développements d'activité prévus ont entraîné une augmentation des effectifs en 1957. Parallèlement, le programme de formation et de perfectionnement professionnels a dû être notablement étendu, en raison des difficultés grandissantes rencontrées dans le recrutement d'ingénieurs et de spécialistes.

EFFECTIFS ET SALAIRES

L'effectif total de notre Société est passé de 6.447 personnes au début de 1957, à 6.623 personnes à la fin de l'année. Cet accroissement de 176 personnes résulte principalement de l'engagement d'ingénieurs et techniciens requis en plus grand nombre par le développement de nos activités spécialisées. Le taux de stabilité du personnel s'est encore amélioré par rapport aux années précédentes.

Le montant global des appointements et salaires pour travail effectif s'est élevé de F 5.815.000.000 en 1956 à F 6.402.000.000 en 1957. Les dépenses sociales, découlant à la fois des dispositions légales ou des initiatives prises volontairement par la Société, sont passées de F 2.846.000.000 en 1956 à F 3.136.000.000 en 1957. Comme l'année précédente, elles ont représenté 48,9 % du montant global des appointements et salaires versés.

Des annexes à la Convention Collective des ouvriers, à la Convention Collective des employés, techniciens et agents de maîtrise et à la Convention Collective des ingénieurs et cadres, ont eu pour effet de relever certaines classifications d'emploi. Les hausses de salaires minima résultant de ces nouvelles classifications n'ont concerné qu'une part réduite des effectifs, la plupart des membres du personnel percevant déjà un salaire supérieur aux nouveaux minima.

D'autre part, des majorations de salaires ont été décidées en 1957 : Une première augmentation de 4 % avec un minimum de F 2.500 par mois, a été appliquée à partir du 1er juillet. Cette décision de notre Société est venue normalement s'inclure, quelques jours après, dans un accord de salaire signé sur le plan intersyndical comportant une augmentation minimum de même montant et un relèvement du salaire minimum horaire du manœuvre au coefficient 100, servant de base au calcul des minima hiérarchiques. Une deuxième majoration de salaire de 4 % a été décidée au mois de novembre, avec un minimum mensuel de F 3.000, à la suite d'une recommandation de l'Union des Chambres Syndicales de l'Industrie du Pétrole. Le salaire minimum horaire du manœuvre servant de base au calcul des minima hiérarchiques a été relevé en même temps d'un même pourcentage.

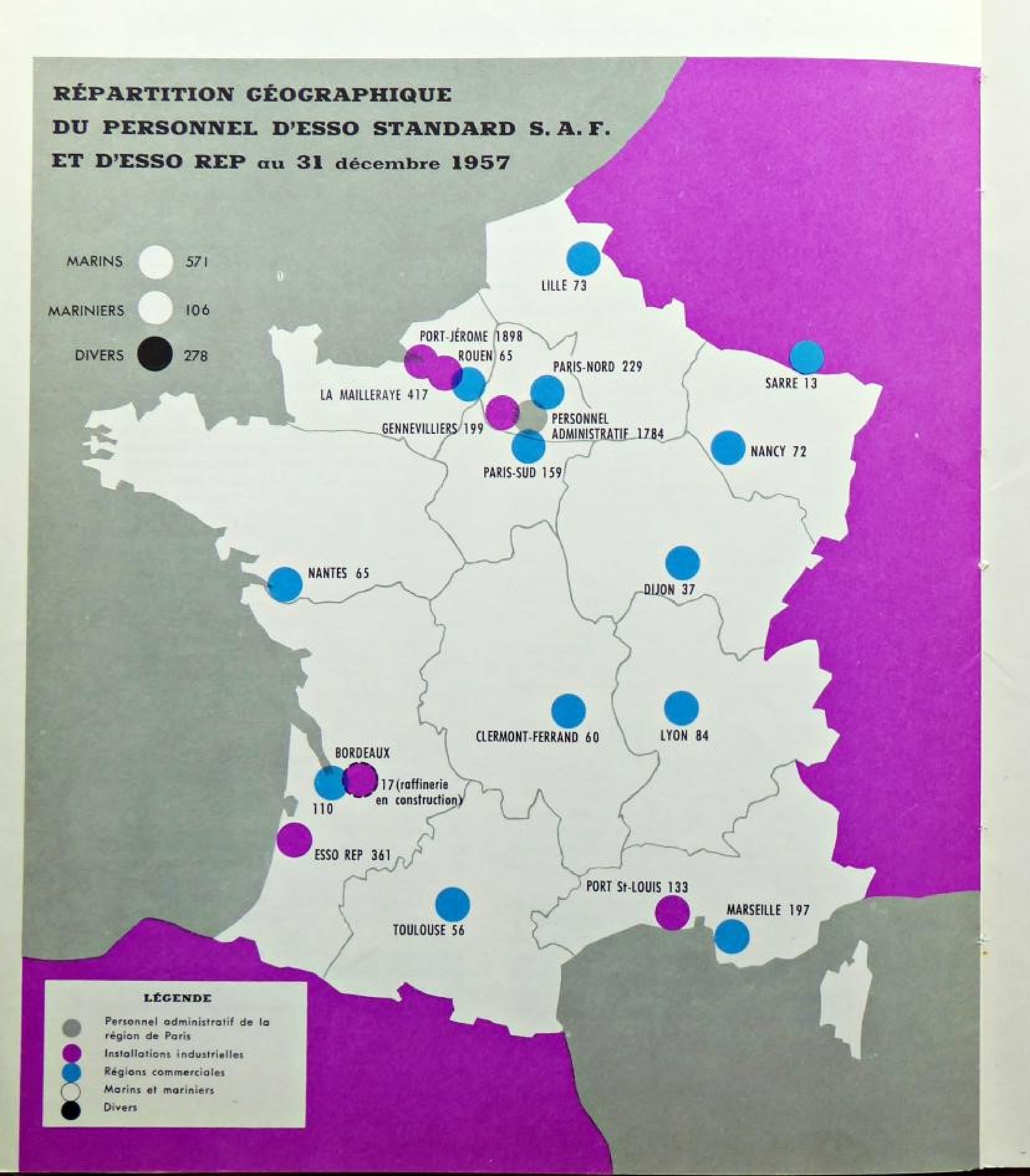
En outre, comme l'an passé, une prime spéciale de 7 % des salaires a été octroyée en deux versements, l'un à la fin mars, l'autre à fin septembre 1957.

Également comme l'année précédente, la gratification de F 10.000 + 25 % du salaire du mois de versement a été attribuée, à deux reprises, à fin juin et à fin novembre 1957.

SÉCURITÉ

Les dispositions prises depuis de longues années par le Service Sécurité et la documentation établie à l'intention de l'ensemble du personnel ont abouti à d'excellents résultats : le nombre d'accidents, rapporté au nombre d'heures de travail, a diminué de 12 % en 1957 par rapport à l'année précédente. De plus, si l'on rapproche les chiffres de notre Société des derniers chiffres connus pour l'ensemble de l'industrie du pétrole, c'est-à-dire pour les années 1954, 1955 et 1956, on s'aperçoit qu'il y a eu à peu près trois fois moins d'accidents dans nos installations que dans celles de nos confrères.

L'étude des circonstances des accidents ayant montré qu'environ 80 à 90 % de ceux-ci sont dus à des défaillances humaines, c'est sur l'éducation



du personnel et particulièrement des chefs, sans pour autant délaisser l'aspect matériel de la prévention, qu'a été concentré l'essentiel des efforts poursuivis au cours de ces dernières années.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'effort de formation professionnelle a été poursuivi avec la même persévérance que l'action entreprise dans le secteur de la prévention des accidents. Les difficultés rencontrées pour le recrutement d'ingénieurs et spécialistes, notamment dans les domaines nouveaux vers lesquels s'oriente une part importante des activités de notre Société, et en particulier le domaine de la recherche, confèrent une importance croissante au perfectionnement du personnel.

Des stages de perfectionnement général à temps complet ont été organisés : ils se sont adressés aux cadres confirmés (durée une semaine), aux jeunes cadres et aux agents de maîtrise nouvellement promus, ces deux derniers cycles durant deux semaines. Pour la première fois, des stages d'intégration ont été créés pour les employés nouvellement engagés afin de faciliter et accélérer leur connaissance des rouages essentiels de notre entreprise et de l'industrie du pétrole [1]. Des cours d'anglais ont été, comme les années précédentes, organisés et ont été suivis par un nombre croissant d'auditeurs.

L'important programme de construction de nouvelles unités à la raffinerie de Port-Jérôme, ainsi que la perspective de la mise en route de la raffinerie de Bordeaux l'année prochaine, ont conduit à étendre encore les cours de formation destinés à préparer le personnel nécessaire à la conduite des installations futures. Les cours organisés à l'intention des vendeurs ont été aussi suivis que les années passées.

Environ une trentaine de collaborateurs ont été envoyés pour des séjours de durée variable, aux États-Unis, et une dizaine en Grande-Bretagne.

Le Plan de Suggestions retient toujours l'attention du personnel : sur 1.421 suggestions reçues en 1957, 400 ont été primées et ont donné lieu à l'attribution de 2.523.0000 francs à leurs auteurs.

SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX

Notre Société a participé à la réunion des services médicaux des sociétés européennes du Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey) qui s'est tenue à Copenhague au mois de juin 1957. Différentes communications y ont été faites par nos représentants.

Outre la poursuite de leurs tâches habituelles, les services médicaux se sont particulièrement consacrés à l'examen attentif et suivi des chauffeurs de camions poids lourds. Les dangers croissants de la circulation routière imposent une vigilance particulière.

Comme l'année dernière, nos services médicaux ont organisé avec le Centre National de Transfusion Sanguine des collectes de sang au Siège Social et dans plusieurs établissements de la Société.

L'activité de nos services sociaux a été développée en province par l'adhésion à de nombreux services sociaux inter-entreprises. Chaque fois que l'importance d'un établissement de province ne justifiait pas la présence d'une assistante sociale à temps complet, nous nous sommes efforcés de recourir aux services des organisations locales.

Aux deux colonies de vacances de Saint-Gilles, au bord de la mer en Vendée et de Tullins, dans l'Isère en demi-altitude, est venue s'ajouter en 1957 une troisième colonie créée à Châtillon-sur-Cluses, en montagne dans la Haute-Savoie. Ces trois colonies ont accueilli l'été dernier un total de 744 enfants. En outre, le camp d'adolescents installé en forêt à Brétignolles-sur-mer, en Vendée, a reçu 91 enfants. Ces chiffres représentent le double du nombre des enfants qui avaient été confiés à nos établissements de vacances en 1952.

LOGEMENT

La politique de prêts accordés au personnel pour lui faciliter la construction, l'achat ou l'aménagement d'un logement a été poursuivie en 1957. Environ F 200 millions ont été octroyés à ce titre au cours de l'année.

En outre, une somme de F 55 millions a été versée à des organismes extérieurs pour la construction de logements qui seront mis à la disposition de personnes employées à la raffinerie de Port-Jérôme ou mutées dans la région parisienne. Une nouvelle tranche de 90 logements doit être réalisée en deux ans à la cité proche de la raffinerie. Un premier programme de 60 logements est également prévu pour le logement du personnel de la raffinerie de Bordeaux.

★

Nous avons recueilli les fruits de notre réorganisation des dernières années, et constaté avec plaisir que nos collaborateurs ont su faire face avec vigueur et décision à toutes les difficultés. Aussi ne voudrions-nous pas terminer ce chapitre sans rendre hommage aux efforts que notre personnel a été amené à fournir au cours d'un exercice particulièrement éprouvant par la diversité des tâches que les événements ont imposées à notre Société.

---

(1) La rédaction d'un important manuel d'organisation d'Esso Standard S. A. F. a été achevée. Cet ouvrage constitue un outil de travail précieux pour les collaborateurs de la Société en leur permettant d'améliorer l'efficacité de leur action par une meilleure connaissance de notre organisation et une juste appréciation de l'autorité et de la responsabilité attachées à chaque fonction.

EXPLORATION

ET PRODUCTION

L'activité de la Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières Esso REP a porté principalement sur les travaux relatifs au développement de la production du champ de Parentis, travaux pratiquement terminés maintenant, et sur ceux du champ de Lugos. La construction d'un pipe line reliant Parentis au Bec d'Ambès a été entreprise. L'exploration des périmètres de recherches et l'étude de la structure profonde de Parentis ont été poursuivies activement.

TITRES MINIERS

Esso REP a déposé une demande de permis de recherches concernant une partie des surfaces libérées par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine. Cette demande a été accueillie favorablement par les Pouvoirs Publics. Deux permis exclusifs de recherches ont été accordés, pour une durée de trois ans, à Esso REP le 30 septembre 1957. L'un de ces permis, dénommé permis de Saint-Sever-Aignan-Montesquiou, couvre une superficie de 1.080 kilomètres carrés environ et l'autre, désigné sous le nom de permis de Pau-Miélan, s'étend sur une superficie de 492 kilomètres carrés.

Esso REP a conclu avec la Compagnie d'Exploration Pétrolière un accord, approuvé par les Pouvoirs Publics, pour les travaux à effectuer dans ces permis.

EXPLORATION ET FORAGES

Les études géophysiques ont été poursuivies par quatre équipes sismiques utilisées à temps complet. Celles-ci furent dotées, à partir du deuxième trimestre, d'un matériel importé des États-Unis et comportant les derniers perfectionnements techniques. Elles ont couvert au total près de 1.650 kilomètres de profil. En outre, elles ont effectué de nombreux carottages sismiques à l'intérieur des puits en cours de forage.

Comme par le passé, les études de géologie ont été réalisées entièrement par le personnel de la Société. Les opérations de sismique ont été effectuées par des entreprises spécialisées, sous les directives d'ingénieurs d'Esso REP, qui ont assuré l'interprétation des résultats obtenus.

Les travaux de forage ont été dirigés principalement sur la partie ouest du périmètre des Landes. Il a été foré, en 1957, 42.804 mètres se décomposant en 20.780 mètres de forages d'exploration et d'extension et 22.024 mètres de forages d'exploitation.

Au total, 18 forages ont été terminés en 1957 dont 4 forages qui avaient débuté l'année précédente. Également 4 autres forages étaient en cours d'exécution à la fin de l'année.

Sur les 18 forages terminés en 1957, 9 ont été exécutés sur le gisement de Parentis. Trois puits ont été forés sur la structure de Lugos, un sur la structure de Lucats et 5 forages d'exploration ont été exécutés dans différentes régions des périmètres de recherches. Sur les 4 forages en cours à la fin de l'année, 2 se situaient à Parentis, un sur la structure de Mothes et un sur la structure de Lucats.

Quatre appareils de sondage étaient en service à la fin de l'année. Les forages ont été exécutés, comme les années précédentes, sous contrat, aux emplacements choisis par Esso REP et sous le contrôle des ingénieurs de la Société.

Le forage d'exploration profonde de la structure de Parentis (P 101) a été arrêté à 3.841 mètres pour des raisons de sécurité. Il a donné lieu, au début de mars 1957, à une violente éruption de pétrole et de gaz survenue lors d'une opération de carottage à 3.770 mètres de profondeur. L'examen des possibilités pétrolières des couches profondes de Parentis se poursuit par l'exécution d'un deuxième forage commencé au mois de septembre 1957 et ayant pour objectif des niveaux situés plus bas que ceux traversés à P 101.

PRODUCTION

La production totale d'Esso REP en 1957, pour les quatre champs producteurs de Parentis, Mothes, Lugos et Lucats, s'est élevée à 1.223.232 tonnes, contre 1.033.748 tonnes en 1956. Environ 821.970 tonnes ont été livrées, pendant l'année, à la raffinerie de Port-Jérôme et 389.218 tonnes fournies à d'autres sociétés de raffinage.

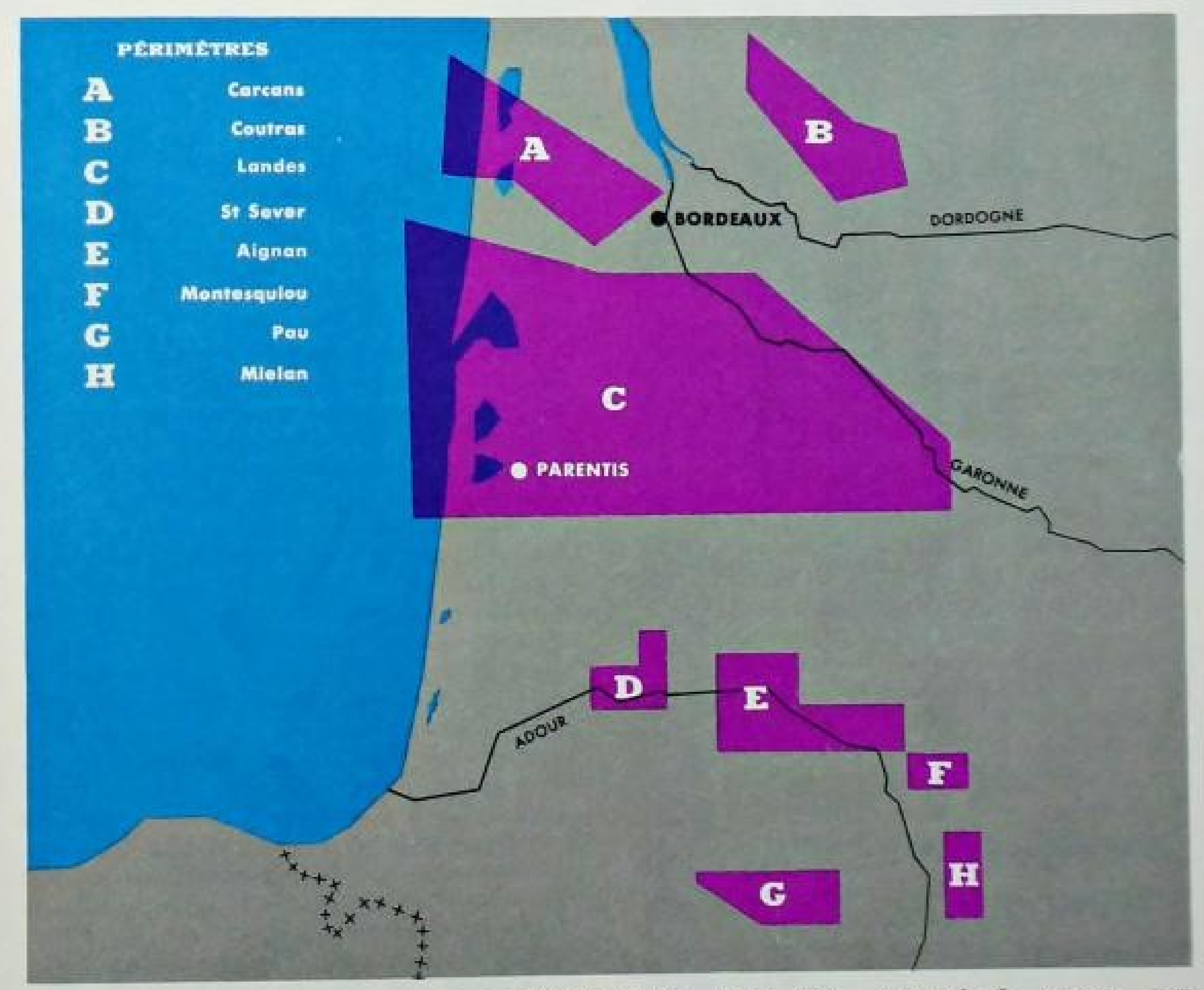
La production cumulée, pour l'ensemble des champs, depuis la mise en exploitation du premier puits de Parentis en 1954 jusqu'au 31 décembre 1957, atteint un total très voisin de 3 millions de tonnes.

La reconnaissance de l'étendue du champ de Parentis a été pratiquement terminée au début de 1958, soit quatre ans après la découverte du gisement.

A la fin de l'année 1957, 27 puits étaient en production sur le gisement de Parentis.

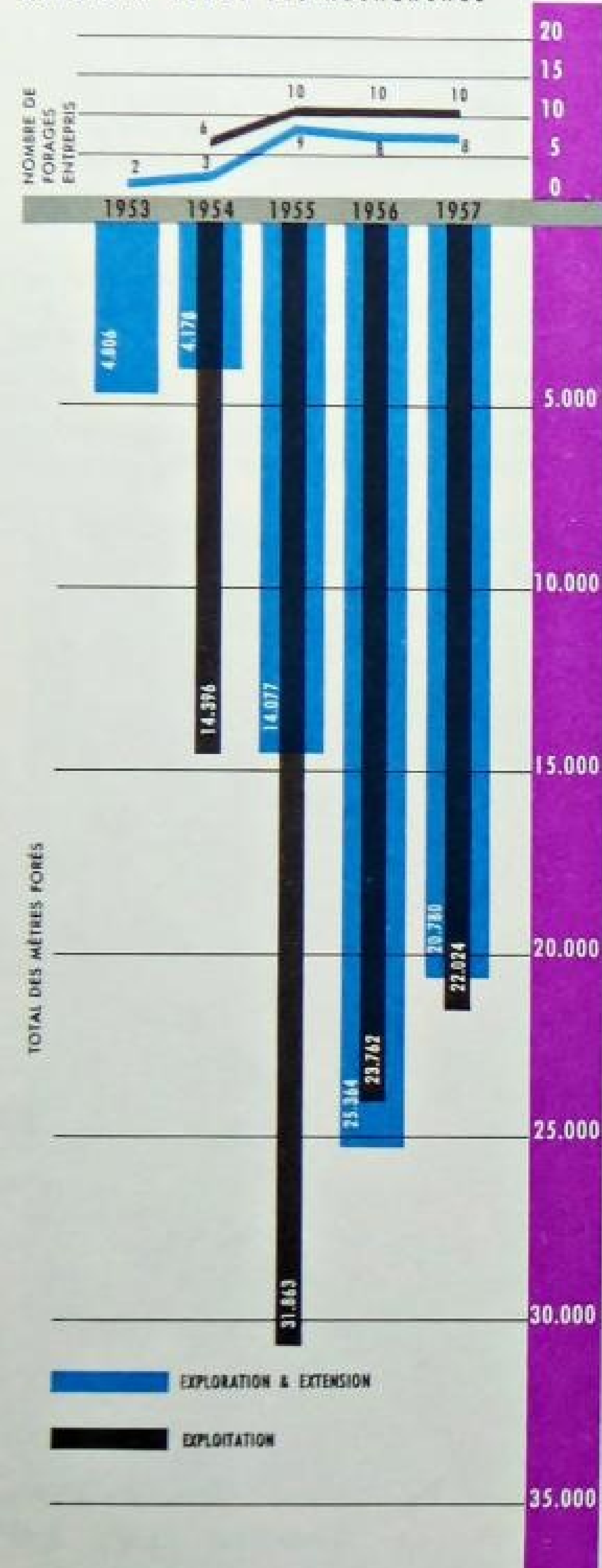
A partir du mois de juillet, les mesures spéciales qui avaient été prises depuis novembre 1956 en raison des événements de Suez ne se justifiant plus, le régime de production a été ramené à une moyenne de 3.600 mètres cubes par jour, taux optimum de « déplétion » du champ basé sur la connaissance actuelle du gisement.

Le gisement de Parentis vient d'être relié par un pipe-line aux installations de stockage du Bec d'Ambès à proximité desquelles Esso Standard S. A. F. procède actuellement à la construction d'une raffinerie. Ce pipe-line a une longueur totale de 98 kilomètres et un diamètre de 30 centimètres sur la plus grande partie de son parcours.



CARTE DES PERMIS DE RECHERCHES DE LA SOCIÉTÉ ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRES ESSO-REP

FORAGES ENTREPRIS ET PROFONDEURS FORÉES
DEPUIS LE DÉBUT DES RECHERCHES



Les opérations d'injection d'eau destinées à ralentir le déclin normal de la pression du gisement de Parentis ont été entreprises au cours du premier trimestre. Elles se sont révélées particulièrement efficaces. Sur un programme d'implantation de 6 puits d'injection, 3 ont été mis en service en 1957.

Sur la structure de Mothes, le puits de Mothes 1 produit toujours régulièrement à la cadence moyenne de 50 mètres cubes par jour. Après avoir foré dans son voisinage immédiat deux puits secs en 1956, il avait été décidé de procéder à un complément de campagne sismique avant d'entreprendre d'autres forages. Les études consécutives ont permis d'implanter avec succès un quatrième puits qui s'est révélé meilleur producteur que le premier puits foré.

Quatre puits sont en production sur la structure de Lugos. Les puits de Lugos 1, 3 et 4, ces deux derniers exécutés en 1957, produisaient à la fin de l'année une moyenne de 20 à 30 mètres cubes par jour par pompage. Seul, le deuxième forage a été négatif. Un cinquième puits, terminé à la fin de 1957, produit une moyenne de 30 mètres cubes par jour environ, par éruption.

Sur la structure de Lucats, découverte à la fin de 1956, seul le premier puits est faiblement producteur. Deux autres puits, exécutés l'un au début de l'année 1957, l'autre à la fin, ont été secs.

PROGRAMME 1958

Les travaux d'Esso REP se poursuivent à un rythme aussi rapide que possible.

L'ensemble des résultats déjà acquis depuis le début des recherches permet de pousser plus avant, avec de bonnes chances de succès, l'exploration du domaine minier de la Société dans lequel de nouvelles structures continuent à être décelées.

Les travaux restant à effectuer par les méthodes de sismique ne justifiant plus l'utilisation de quatre équipes comme par le passé, leur nombre a été réduit d'une unité à partir du mois de février 1958. Par contre, il a été prévu d'adjoindre aux quatre appareils de forage utilisés en 1957 un appareil moyen destiné à exécuter des forages à des profondeurs de l'ordre de 1.500 mètres, ce qui permettra d'obtenir rapidement des renseignements sur la succession des couches géologiques dans certaines zones des permis de recherches.

Les forages d'extension de Mothes et de Lugos permettront de préciser la valeur de ces gisements.

Trois nouveaux puits d'injection d'eau doivent être forés en 1958 sur les flancs nord-est et sud du gisement de Parentis, en vue d'obtenir une montée du plan d'eau aussi régulière que possible.

L'effectif total du personnel utilisé par Esso REP au début de 1958 était de 605 personnes dont 361 appartenant à l'organisation Esso.

APPROVISIONNEMENTS ET TRANSPORTS

Le total des achats de produits pétroliers a atteint environ 3.775.000 tonnes en 1957. Près de 22 % de ce tonnage a été constitué par des bruts nationaux produits par la Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières Esso REP.

APPROVISIONNEMENTS PÉTROLIERS

Dans les premiers jours de janvier, deux mois après le début de la crise de Suez, du pétrole brut du Moyen-Orient a recommencé à arriver en France, chargé sur des pétroliers qui étaient déroutés par le Cap de Bonne-Espérance. En raison de l'allongement des parcours, les tonnages reçus, ajoutés aux expéditions de dépannage provenant du continent américain, ne permettaient pas de couvrir l'intégralité des besoins français normaux. Bien que rouvert en mars, le Canal de Suez n'a pas été utilisé par les navires français avant le début du mois de juin. En outre, pendant le premier trimestre, les pipe-lines de l'Irak Petroleum Company sont restés coupés et le gouvernement de l'Arabie Séoudite a maintenu l'interdiction des expéditions de pétrole brut à destination de la France.

Esso Standard S. A. F. qui, grâce à l'aide massive et immédiate des sociétés de production des Groupes de la Standard Oil Company (New Jersey) et de la Gulf Oil Corporation, a reçu les tonnages largement nécessaires à ses opérations, réduisit celles-ci pour mettre d'importants tonnages de brut à la disposition de certains de ses confrères raffineurs moins favorisés. Ces cessions de brut ont été effectuées dans le cadre d'un accord de solidarité conclu entre raffineurs dès le début de la crise de Suez, dans le but de réduire au minimum les perturbations dans la marche de l'ensemble des raffineries françaises. Par cet accord, les sociétés de raffinage ont convenu d'appliquer pendant toute la durée de la crise des règles strictes assurant aux différentes raffineries des taux de marche comparables. Ceci impliquait que les mieux pourvus céderaient du pétrole brut aux moins favorisés. Environ 178.000 tonnes de pétrole brut avaient été ainsi cédées par Esso Standard S. A. F. à d'autres raffineurs français au cours des deux derniers mois de 1956. Ces cessions continuèrent pendant le premier trimestre 1957, durant lequel encore 190.000 tonnes de brut furent cédées au même titre à certains confrères.

Au cours du deuxième semestre de l'année, bien que les restrictions d'essence aient été levées, la consommation n'a pas progressé par rapport à la période correspondante de 1956, le prix de vente des carburants automobile ayant été fortement augmenté par suite des majorations de taxes. Les programmes de raffinage durent être réduits en conséquence et, au total, les quantités de pétrole brut achetées pour l'ensemble de l'année 1957 furent moins importantes que l'année précédente.

Ces tonnages se répartissent, par origines, et comparativement aux trois précédentes années, comme indiqué sur le tableau de la page suivante.

La part des bruts originaires du Moyen-Orient est retombée de 77,7 % en 1955 à 65,4 % en 1956 (année pendant laquelle les chargements au Moyen-Orient ont pratiquement cessé en novembre et décembre) et à 57,8 % en 1957. La part des bruts américains est passée de 11,7 % en 1955 à 19,7 % en 1956 et 20,3 % en 1957.

Bien que des tonnages moindres de pétrole du Moyen-Orient aient été approvisionnés en 1957, la valeur F. O. B. globale des achats de bruts effectués dans cette région est passée de F 12.336.000.000 en 1956 à F 14.802.000.000 en 1957. Cette hausse résulte à la fois de variations des cours et de l'application du taux de change de 420 francs pour 1 dollar à partir du 28 octobre 1957. Par contre, une part de ces achats relativement plus importante a pu être réglée en francs en 1957, soit 46,8 %, contre 41,3 % en 1956. Cette part représente près de 30 % du total des importations de toutes provenances.

La production du gisement de Parentis ayant été augmentée pendant le premier semestre 1957, les achats de brut à Esso REP sont passés de 592.010 tonnes en 1956 à 821.572 tonnes en 1957. Cette part dans le total des approvisionnements d'Esso Standard S. A. F. a représenté ainsi 21,8 % contre 14,8 % en 1956.

Les importations de produits finis ont compris des tonnages supplémentaires achetés à la suite des événements de Suez. Esso Standard S. A. F. a importé environ 220.000 tonnes de produits finis dans le cadre des accords conclus au début de la crise, auxquelles sont venues s'ajouter les importations traditionnelles qui ont atteint environ 115.000 tonnes.

PROVENANCE	1955		1956		1957	
IMPORTATIONS :						
MOYEN-ORIENT	2.862.906	77,7 %	2.606.024	65,4 %	2.184.806	57,9 %
VENEZUELA	387.695	10,5 %	478.568	12 %	422.750	11,2 %
AUTRES ORIGINES	44.731	1,2 %	307.599	7,7 %	345.615	9,1 %
TOTAL :	3.295.332	89,4 %	3.392.191	85,1 %	2.953.171	78,2 %
BRUTS NATIONAUX DE PARENTIS, MOTHES, LUGOS ET LUCATS :	388.815	10,6 %	592.010	14,9 %	821.572	21,8 %
TOTAL DES ACHATS	3.684.147	100 %	3.984.201	100 %	3.774.743	100 %
DONT :						
PÉTROLE BRUT CÉDÉ A D'AUTRES RAFFINERIES	163.832		317.366		244.997	
PÉTROLE BRUT DESTINÉ A PORT-JÉROME (STOCKS FLOTTANTS COMPRIS)	3.520.315		3.666.835		3.529.746	

1) Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les quantités suivantes de pétrole brut expédiées à Port-Jérôme pour raffinage pour le compte de tiers :

en 1955 . . . . 31.153 tonnes métriques
en 1956 . . . . néant
en 1957 . . . . 46.736 tonnes métriques (brut du Gabon)

2) Les tonnages reçus dans le cadre des échanges de brut conclus avec des confrères raffineurs figurent dans le total des achats. Les quantités restituées sont incluses dans la rubrique « pétrole brut cédé à d'autres raffineries ». Cette rubrique comprend également les tonnages cédés à d'autres raffineries en vertu des obligations administratives de notre licence de raffinage, et, pour les années 1956 et 1957, les tonnages cédés à d'autres raffineries dans le cadre de l'accord de solidarité conclu entre les raffineurs à la suite des événements de Suez.

Les exportations de produits finis sont retombées à environ 99.000 tonnes, ce qui représente en gros le tiers du tonnage des exportations de l'année 1956.

TRANSPORTS MARITIMES

Les transports maritimes de pétroles bruts, y compris le brut national acheté à Esso REP, et les transports de produits finis, effectués par navires long-courriers se sont élevés à 4.200.000 tonnes métriques. Ce chiffre fait apparaître une diminution de 1,2 % sur l'année 1956. (1)

La crise de Suez a démontré que le problème du ravitaillement en pétrole brut est essentiellement un problème de transport. Il a fallu trouver une compensation à l'allongement de la durée des transports en provenance du Moyen-Orient en allant chercher du pétrole brut au Golfe du Mexique et au Venezuela beaucoup plus proches. Cette crise des transports maritimes de pétrole brut s'est traduite par un renchérissement soudain des taux de fret pétrolier dans les jours qui suivirent la coupure du Canal de Suez. Ces taux sont redescendus progressivement au fur et à mesure que la situation s'améliorait grâce aux réouvertures successives des pipelines et du canal. Avec la stagnation des ventes de produits pétroliers au cours du deuxième semestre, les taux de fret sont retombés à des niveaux très bas en fin d'année.

Cette évolution est illustrée par les variations de la courbe des taux d'affrètement au voyage qui, en moins de douze mois, est passée par un maximum, puis un minimum, jamais atteints depuis l'époque de la guerre de Corée (taux aux environs de U.S.M.C. + 208 et U.S.M.C. — 66). De telles différences s'expliquent par le fait que, de plus en plus, les sociétés de pétrole exploitent elles-mêmes des flottes dont elles sont propriétaires et tendent à assurer l'intégralité de leurs besoins ou, tout au moins, à conclure des contrats à long terme avec les compagnies de navigation. Dans ces conditions, le marché des affrètements libres au voyage se trouve excessivement limité par rapport au nombre important de pétroliers utilisés pour des voyages consécutifs. Il en résulte, en période de crise, des possibilités de variations considérables des cours des frets déterminés par le seul marché des affrètements au voyage, la demande pouvant varier fortement en face d'une offre sensiblement constante.

Il existe cependant une double limite, maximum et minimum, à ces variations. En période de forte baisse, les armateurs peuvent estimer préférable de désarmer temporairement une partie de leur flotte plutôt que de continuer à travailler en perte. Dans le cas inverse, si les taux de fret atteignent des cours prohibitifs, les compagnies pétrolières auront tendance à réduire leurs affrètements et seront tentées d'amplifier leurs propres programmes de construction de navires.

Un pétrolier de 38.000 tonnes, l'Esso Parentis, est actuellement en construction pour le compte d'Esso Standard S. A. F. Il doit entrer en service vers la fin du mois d'août prochain. Deux navires de 39.251 tonnes métriques chacun et deux autres bâtiments de 48.000 tonnes sont en commande.

TRANSPORTS INTÉRIEURS EN VRAC

Les transports intérieurs de produits finis en vrac sont demeurés, à peu de chose près, au même niveau qu'en 1956 avec un total de 2.486.000 tonnes transportées en 1957. La répartition de ce tonnage selon les moyens de transport est également peu différente de celle de l'année dernière. Environ 879.000 tonnes ont été transportées par eau, 840.000 tonnes par fer, 517.000 tonnes par route et 250.000 tonnes par le pipe-line TRAPIL reliant la Seine-Maritime à la région parisienne.

Esso Standard S. A. F., qui est actionnaire de cette société, a utilisé les installations du pipe-line à concurrence de 23,3 % du trafic total de l'ensemble des utilisateurs en 1957. Un projet est à l'étude en vue de doubler la capacité de ce pipe-line.

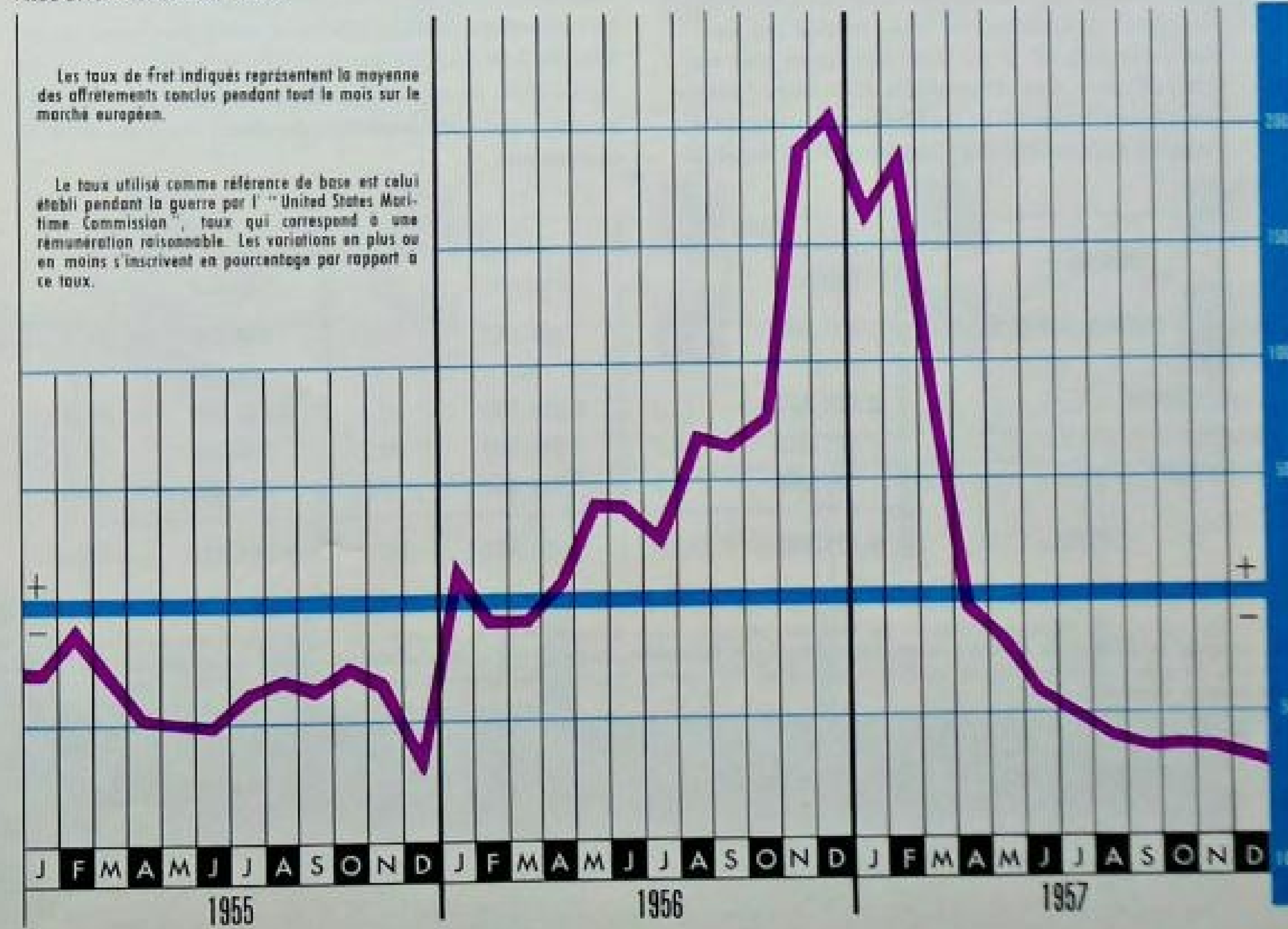
ACHATS DE MATÉRIEL

Le rapide accroissement des investissements en 1957, notamment dans le domaine industriel, s'est traduit par une augmentation importante de l'activité du Département des Achats. Le montant des factures passées par celui-ci pour achats de matériel s'est élevé à F 17,9 milliards en 1957 contre F 11,3 milliards l'année précédente, ce qui représente une augmentation de plus de 50 %.

Par contre, en raison du ralentissement de l'activité économique dans certains pays du continent américain, ainsi que d'une certaine saturation du marché de ces pays en produits exportables par la France, notamment les tubes, le montant des commandes placées en France en utilisation des francs-pétrole et destinées à l'exportation a diminué sensiblement. Il est retombé d'environ F 2,3 milliards en 1956 à F 1,6 milliard en 1957. Cette situation pose évidemment un problème pour l'utilisation des comptes francs-pétrole qui sont alimentés par les achats de pétrole brut réglables en francs.

ÉVOLUTION DES TAUX D'AFFRÈTEMENT AU VOYAGE

PRODUITS PÉTROLIERS NOIRS



(1) Les chiffres indiqués pour les transports maritimes de pétrole brut et de produits finis effectués par longs-courriers, à l'importation et à l'exportation, laissent apparaître des différences avec le total des achats et ventes de ces produits mentionnés précédemment. Ces différences s'expliquent du fait que les achats, comme les ventes, sont comptabilisés au départ, lors du chargement de la cargaison, alors que les tonnages transportés sont enregistrés à l'arrivée au déchargement. En outre, les transports effectués occasionnellement pour le compte de l'étranger ne figurent pas dans les achats.

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

Si les opérations de raffinage se sont trouvées entravées en 1957 à la suite des événements de Suez, qui n'ont pas permis de traiter des tonnages de pétrole brut aussi élevés que ceux mis en œuvre en 1956, le programme de construction d'unités nouvelles est entré dans une phase particulièrement active.

Une deuxième unité de cracking catalytique a été achevée et mise en service à la raffinerie de Port-Jérôme au cours de l'été 1957 et plusieurs autres installations seront terminées vers la fin de cette année et au début de 1959. La construction d'importantes unités de fabrication de produits chimiques a été décidée en même temps que progressait rapidement, par ailleurs, l'aménagement du terrain sur lequel a été entreprise la construction de la raffinerie de Bordeaux.

L'intensification des recherches de laboratoire doit permettre d'offrir à la clientèle une plus grande variété de produits de haute qualité à une époque où l'évolution des techniques est particulièrement rapide.

PRODUITS PÉTROLIERS

RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

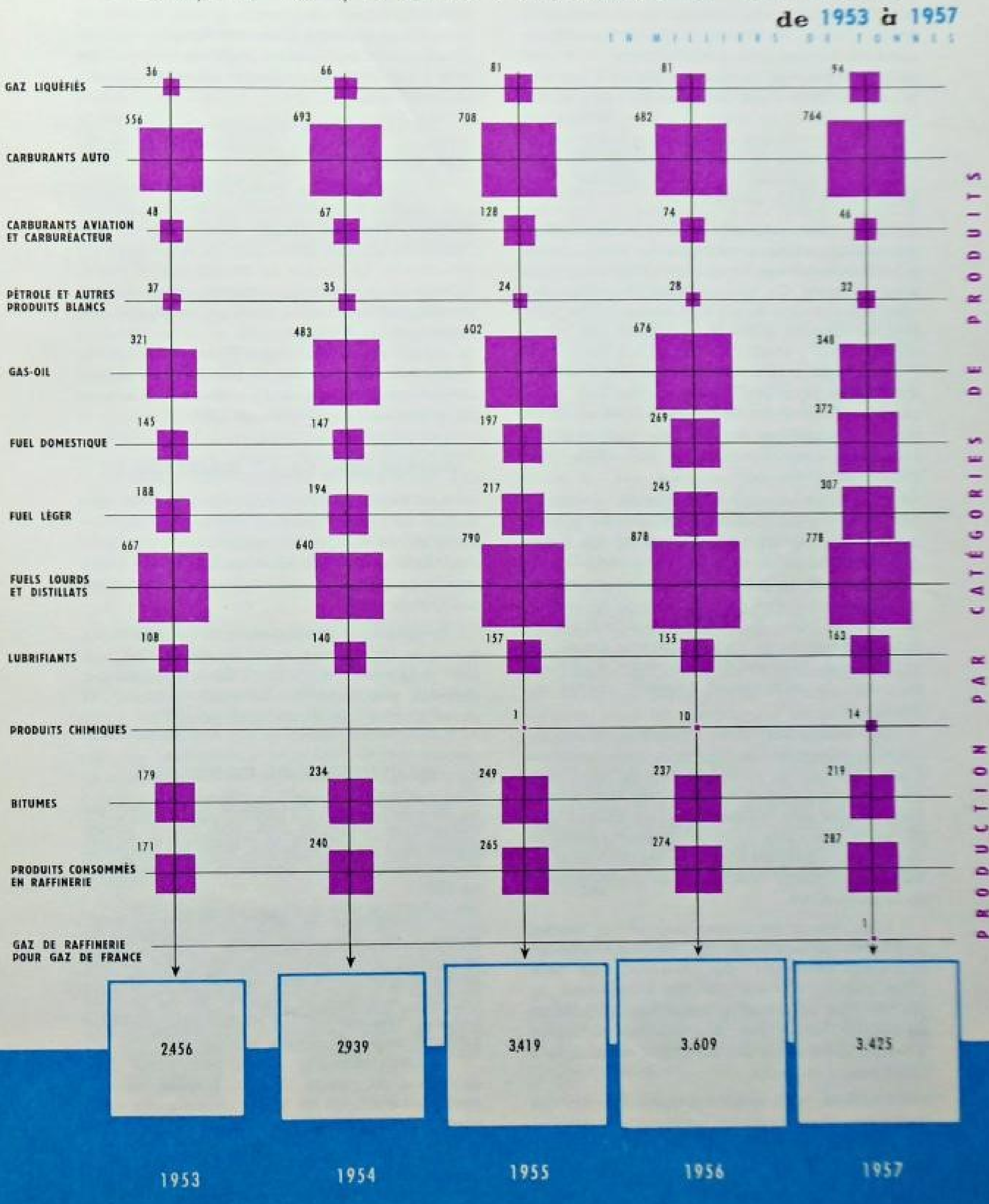
Pendant près de la moitié de l'année, la raffinerie de Port-Jérôme a été approvisionnée en pétrole brut du Moyen-Orient, qui constituait près des quatre cinquièmes de ses réceptions en période normale, par des pétroliers qui faisaient le tour de l'Afrique. La part des bruts originaires de cette région est ainsi retombée à environ 60 % du total des bruts mis en œuvre à la raffinerie. Esso Standard S. A. F., avec l'aide de ses fournisseurs habituels, les Sociétés américaines du Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey) et la Gulf Oil Corporation, a pu s'assurer les tonnages correspondant à ses besoins normaux. Cependant, en exécution des accords de solidarité conclus entre les raffineurs français, elle réduisit son activité pour céder à certains de ceux-ci une part importante des bruts dont elle avait pu s'assurer l'approvisionnement. La raffinerie n'a donc été en mesure de traiter qu'un total de 3.541.282 tonnes en 1957, soit 3,8 % de moins qu'en 1956. La répartition de ce tonnage par origines se compare aux quantités distillées en 1956 et 1955 comme suit :

ORIGINE (*)	1955 Tonnes	1955 %	1956 Tonnes	1956 %	1957 Tonnes	1957 %
PARENTIS, MOTHES, LUGOS, LUCATS	371.084	10,8	524.042	14,2	748.411	21,1
GABON	—	—	—	—	46.736	1,3
MOYEN-ORIENT	2.655.437	77,6	2.595.709	70,4	2.133.459	60,3
VENEZUELA	367.010	10,7	442.320	12,1	398.290	11,2
ÉTATS-UNIS	27.862	0,9	122.802	3,3	214.386	6,1
TOTAL :	3.421.393	100,	3.684.873	100,	3.541.282	100,

(*) Des différences apparaissent entre les tonnages de brut traités à Port-Jérôme et les tonnages destinés à la raffinerie, tels qu'ils sont indiqués au tableau du chapitre Approvisionnements et Transports, page 18. Ce tableau comprend, en effet, les tonnages en cours de route, en transit au Havre ou en stock à la raffinerie. Par contre, il exclut les quantités de brut reçues à Port-Jérôme pour raffinage pour le compte de tiers.

PRODUCTION DE LA RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

Y compris les produits consommés en raffinerie



La part relative des bruts du Moyen-Orient avait déjà diminué en 1956, pratiquement aucune réception n'ayant pu avoir lieu au cours des deux derniers mois de l'année, le début de la crise de Suez remontant à fin octobre 1956. L'augmentation de la production du gisement de Parentis a permis d'accroître la part du brut national fourni par Esso REP qui est passée de 14,2 % en 1956 à 21,1 % en 1957. La raffinerie de Port-Jérôme a commencé à distiller du pétrole du Gabon au cours du mois de mai 1957, mois au début duquel la première cargaison de ce pétrole a été reçue en France.

Les produits fabriqués en 1957 se répartissent, par comparaison aux productions des quatre années précédentes, comme indiqué sur le tableau de la page ci-contre. Ce tableau laisse apparaître des variations appréciables entre les années 1956 et 1957, pour les essences, le gas oil et les fuels. Bien que la consommation d'essence ait légèrement diminué en France en 1957, la raffinerie a fabriqué plus d'essence que l'année précédente. Cette augmentation s'explique par la nécessité de reconstituer les stocks du réseau de distribution après la crise de Suez et par l'expédition de tonnages plus importants vers l'Afrique du Nord.

L'arrêt des exportations de gas oil, pendant la période d'approvisionnements difficiles en pétrole brut, a entraîné une réduction de la fabrication de ce produit. Sa consommation a diminué également au profit de celle du fuel domestique qui, depuis la modification du régime fiscal de ce produit vers le milieu de 1956, peut être utilisé pour le fonctionnement de certains moteurs Diesel. La production de fuels lourds a été réduite également en raison du rationnement maintenu pendant de longs mois.

La construction d'une deuxième unité de cracking catalytique, de type et capacité similaires à celle déjà mise en service au mois de juillet 1953, a été achevée au cours de l'été. Cette unité a fonctionné depuis cette époque sans aucun incident. Elle permet la fabrication de quantités supplémentaires de carburants de haute valeur, de gaz liquéfiés et de matières premières nécessaires au développement de la pétrochimie.

Deux autres installations importantes doivent être achevées vers la fin de 1958 : une unité de reforming catalytique des essences, du type « Powerforming » et une unité de désulfuration du gas oil. Elles assureront la fabrication de produits de qualité, notamment des essences à indice d'octane élevé et du gas oil et fuel domestique à faible teneur en soufre.

Une unité de traitement des gaz comprenant des installations de compression, désulfuration et séchage, construite pour assurer la fourniture au Gaz de France de gaz de raffinerie de 1.600.000 à 2.000.000 de thermies par jour, a été mise en service au cours de la deuxième quinzaine d'octobre, époque à laquelle ont commencé les livraisons au Gaz de France. Cette unité a été intégralement conçue par des ingénieurs de la raffinerie.

Des travaux ont été également entrepris en vue d'augmenter la capacité de traitement des unités de raffinage des huiles.

La construction de nouvelles installations s'est accompagnée d'un accroissement de la capacité de stockage d'environ 100.000 mètres cubes dans l'année. La capacité de stockage de la raffinerie est actuellement de l'ordre de 800.000 mètres cubes. La majeure partie de ces réservoirs, représentant 510.000 mètres cubes de stockage, est équipée de systèmes de réchauffage.

La modernisation des installations de transfert et d'expédition des produits de la raffinerie doit être effectuée en deux étapes. La réalisation de la première étape a été entreprise en 1957.

RAFFINERIE DE LA MAILLERAYE

Les événements de Suez ont provoqué une menace de pénurie qui s'est traduite par une augmentation du volume des commandes, suivie d'un ralentissement sensible au cours de l'été et d'une reprise en fin d'année dans la crainte d'une hausse des prix de vente.

La production s'est élevée à un total de 45.084 tonnes en 1957, contre 43.191 tonnes en 1956, soit une progression de 4,3 %. Cette augmentation concerne principalement les huiles turbines, les graisses et les additifs d'origine pétrolière.

RAFFINERIE DE BORDEAUX

Les travaux de construction qui avaient été entrepris au cours de l'été 1956 sur un emplacement situé au Bec d'Ambès, entre la Garonne et la Dordogne, ont été poursuivis très activement en 1957.

La construction de divers bâtiments et installations a été commencée après remblaiement et nivellement du terrain. L'état actuel des travaux permet d'envisager la mise en route de la raffinerie en 1959, probablement vers la fin du premier semestre, avec une capacité de distillation d'environ 1.600.000 tonnes de pétrole brut par an.

La future raffinerie, prévue pour traiter principalement du pétrole brut de Parentis, recevra également des bruts du Moyen-Orient et du Venezuela pour la production de bitumes.

PRODUITS CHIMIQUES

Depuis plusieurs années, Esso Standard S. A. F. fabrique dans ses diverses installations des quantités appréciables de produits chimiques dérivés du pétrole. Le développement considérable de l'industrie pétrochimique provoqué par la nécessité d'augmenter la production de matériaux dont la consommation s'accroît rapidement, ou de mettre au point et fabriquer des produits nouveaux indispensables à l'expansion de l'économie du pays, a conduit récemment notre Société à décider la construction de très importantes unités d'un type nouveau et à regrouper géographiquement ses anciennes fabrications.

Cette politique doit permettre, avec la création de nouvelles activités à la raffinerie de Port-Jérôme, la centralisation de fabrications dispersées jusqu'à maintenant entre Port-Jérôme, La Mailleraye et l'Usine de l'Estaque. Il doit en résulter, avec la construction d'usines complémentaires à proximité de la raffinerie par des sociétés de produits chimiques, la constitution d'un complexe pétrochimique de première importance dans la région de Port-Jérôme. L'ensemble de ces installations assurera la mise à la disposition du consommateur d'une gamme de produits variés et de haute qualité dont certains sont actuellement importés de l'étranger. Elle contribuera ainsi à l'amélioration de la balance des comptes de notre pays.

RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

Les fabrications de produits chimiques à Port-Jérôme étaient surtout destinées, jusqu'à ces dernières années, à utiliser des gaz ou autres sous-produits obtenus lors des opérations traditionnelles de raffinage. La décision, prise au cours de l'été dernier, de construire une importante unité de steam cracking exprime une intention délibérée de s'orienter vers la réalisation d'un nouveau type d'unités conçues en vue de la préparation de produits de base variés étudiés spécialement pour être utilisés par l'industrie chimique.

L'unité de steam cracking, dont la construction est poursuivie activement, aura une capacité d'alimentation de 230.000 tonnes par an. Elle permettra entre autres la fabrication de 36.000 tonnes par an d'éthylène à haut degré de pureté et de 8.000 tonnes par an de butadiène. L'état d'avancement des études permet d'envisager la mise en route de cette importante unité pour le courant du deuxième trimestre 1959.

L'unité de fabrication de tétrapropylbenzène, matière de base pour la préparation des détergents de synthèse, actuellement en cours de construction, doit être achevée vers la fin de 1958. Sa capacité pourra atteindre 20.000 tonnes par an. Cette installation sera alimentée par les fabrications de l'unité de tétrapropylène mise en service à Port-Jérôme à la fin de 1955.

Esso Standard S. A. F. vient de décider également la construction à Port-Jérôme d'une nouvelle unité de produits d'addition pour lubrifiants. Celle-ci permettra la production d'une gamme complète de détergents inhibiteurs et améliorants de l'indice de viscosité des huiles. Ces fabrications s'ajouteront aux divers types déjà produits depuis plusieurs années à Port-Jérôme.

D'autres usines de produits chimiques, dont la construction a été entreprise par plusieurs sociétés à proximité de la raffinerie, utiliseront une partie des matières de base élaborées dans les installations pétrochimiques d'Esso Standard S. A. F. :

L'éthylène produit par le steam cracking sera utilisé pour la fabrication de polyéthylènes haute et basse pression. Ces fabrications seront effectuées respectivement par la Société Éthylène Plastique Normandie et par la Société Normande de Matières Plastiques qui ont commencé la construction de leurs usines près de la raffinerie de Port-Jérôme.

L'isobutylène couvrira une partie des besoins de la Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU). Celle-ci poursuit activement les travaux de construction de son usine qui assurera la fabrication de 20.000 tonnes de caoutchouc butyl par an. La mise en route de cette usine est prévue pour le quatrième trimestre 1958.

La Société Nobel-Bozel a construit une usine de récupération du soufre d'une capacité de 20.000 tonnes par an, sur un terrain proche de la raffinerie. En application d'un contrat conclu avec cette société, la raffinerie de Port-Jérôme fournit de l'hydrogène sulfuré à cette usine depuis le début de l'année.

RAFFINERIE DE LA MAILLERAYE

La raffinerie de La Mailleraye fabrique des savons sulfo-naphténiques obtenus lors du traitement à l'acide des huiles et des sulfonates de synthèse à partir des aryl-alkyls lourds en provenance de l'usine de l'Estaque.

Ces additifs sont utilisés dans la fabrication d'huiles de graissage détergentes.

USINE DE LA STANDARD-KUHLMANN A L'ESTAQUE

Cette usine, qui fonctionne pour le compte d'Esso Standard S. A. F., fabrique des aryl-alkyls, produits de base utilisés pour la fabrication de détergents de synthèse et du paraflow, qui est un additif pour huiles.

Les produits de base pour détergents sont élaborés actuellement à partir de tétrapropylène en provenance de l'unité de polymérisation de la raffinerie de Port-Jérôme. L'unité de tétrapropylbenzène, qui doit être achevée à Port-Jérôme vers le quatrième trimestre de cette année, permettra de transférer dans cette raffinerie les fabrications de produits de base pour détergents effectuées jusqu'à maintenant à l'usine de l'Estaque. Ce transfert a été rendu inévitable d'une part, du fait de la nécessité de disposer d'installations nouvelles conformes aux dernières conceptions de la technique moderne, d'autre part en raison de l'emplacement géographique de la raffinerie de Port-Jérôme. Celle-ci produit, en effet, les matières premières utilisées actuellement à l'Estaque et elle est, en outre, plus proche de l'important centre de consommation de détergents constitué par la région parisienne.

La Paraflow est un additif permettant d'abaisser le point de congélation des huiles. Une part appréciable de la production est exportée vers la Grande-Bretagne et l'Italie.

RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENTS

Les efforts poursuivis depuis de longues années dans le domaine de la recherche ont été encore considérablement accrus en 1957. Les sommes dépensées pour les recherches de laboratoire sont passées de 290 millions de francs en 1956 à 354 millions en 1957. Une part importante de celles-ci a été consacrée à des travaux effectués dans le cadre de l'accord d'assistance technique conclu avec l'Esso Research and Engineering Company.

Aux termes de cet accord qui prévoit un échange d'informations techniques entre les principales sociétés du Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey) sur toutes les questions relatives au raffinage du pétrole et à l'utilisation de ses dérivés, Esso Standard S. A. F. a communication des résultats obtenus par les sociétés du Groupe. Les laboratoires de Port-Jérôme effectuent des travaux qui s'intègrent dans le plan général de recherches de l'Esso Research and Engineering Company. Le coût de ces recherches est remboursé à notre Société par cette compagnie. Cette part de travaux confiés aux laboratoires de Port-Jérôme a été accrue de plus de 50 % en 1957 et des dispositions sont envisagées pour qu'elle puisse être encore augmentée dans l'avenir.

La mise au point de nouveaux produits de haute qualité et l'amélioration des produits existants sont des facteurs essentiels du développement des ventes à une époque où les techniques et l'économie évoluent particulièrement rapidement. Le chercheur doit rester en relation étroite avec le vendeur afin d'être en mesure de lancer à l'avance les études qui permettront la découverte en temps voulu et la préparation des produits qui seront demandés sur le marché. C'est pourquoi Esso Standard S. A. F. s'est encore efforcée d'améliorer les liaisons entre ses laboratoires et ses services de ventes.

L'une des principales questions étudiées en 1957 par Recherches et Développements à Port-Jérôme concerne l'emploi des essences d'hydroforming et leur comportement dans les différents types de moteurs existant actuellement sur le marché français et en particulier les modèles récents. Il a été procédé également à différents essais sur une centaine de voitures sorties au cours des cinq dernières années, en vue de déterminer l'exigence moyenne en nombre d'octane du parc automobile. Simultanément, des études ont été effectuées sur des moteurs à taux de compression plus élevé, types de moteurs qui doivent équiper les voitures qui seront fabriquées par les constructeurs français au cours des prochaines années. Le parc des voitures de la raffinerie affectées aux études sur route a été augmenté de 12 véhicules dernier modèle acquis en cours d'année.

Des recherches ont été également entreprises en vue de la mise au point d'un produit d'addition pour gas oil, destiné à l'amélioration de la combustion qui se traduit par une réduction des fumées et une augmentation de la puissance des moteurs diesel.

Dans le domaine des lubrifiants, une huile pour le graissage de moteurs à pistons libres du type Pescara construits par la Société SIGMA à Lyon, a été mise au point en 1957 et a répondu aux essais les plus sévères de ce constructeur. Une huile détergente devant répondre à des conditions d'exploitation particulièrement dures a été réalisée pour la S. N. C. F. En supplément des recherches effectuées sur des sujets plus limités, il y a lieu de signaler une importante étude commencée dans le domaine du traitement des huiles par hydrogénation catalytique.

Par ailleurs, des graisses de types divers ont été mises au point par les laboratoires et leur fabrication essayée sur le plan industriel par la raffinerie de La Mailleraye.

Esso Standard S. A. F., qui possède une avance importante au sein du Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey) dans le secteur des bitumes, a encore poursuivi ses efforts afin de perfectionner les émulsions acides et des résultats intéressants ont été obtenus pour les bitumes industriels. Un nouveau produit de protection pour l'enrobage des tubes souterrains a été mis au point et a reçu sa première application lors de la construction du pipe-line Parentis-Ambès.

Un important programme de recherches a été mis sur pied pour les produits d'addition communément appelés « additifs ». Il vise à la fabrication, avec des matières premières françaises, de produits dont certains ont déjà fait leurs preuves sur le marché américain. Des essais de fabrication d'additifs multifonctionnels au stade semi-industriel ont été complétés par des études au banc et sur route. La décision récemment prise de construire à Port-Jérôme une nouvelle unité d'additifs conduira à un rapide développement des travaux entrepris.

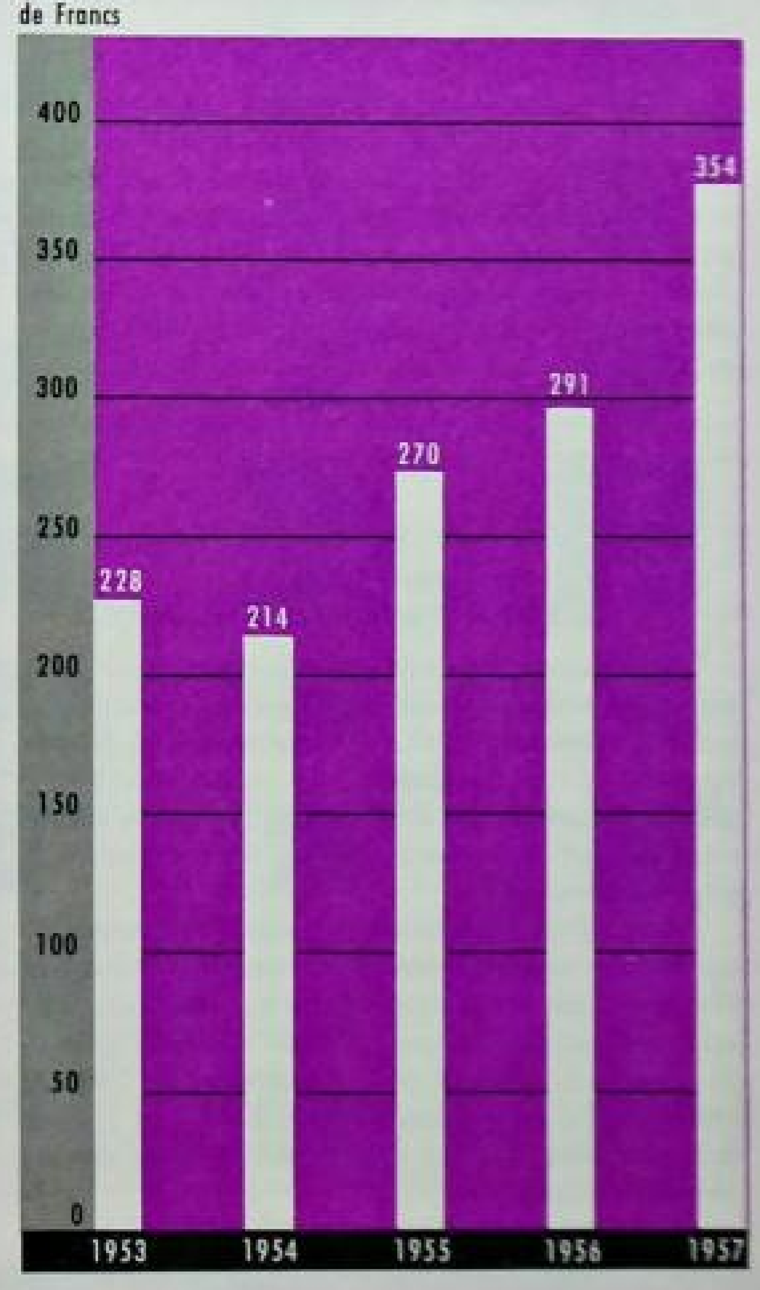
De très nombreuses études sollicitent l'attention des chercheurs dans le domaine de la pétrochimie. Déjà des progrès importants ont été réalisés dans la préparation des produits de base utilisés pour la fabrication de détergents. Mais l'effort principal, en relation avec la construction du steam cracker, porte actuellement sur l'utilisation de produits de cette unité (1) qui constituent les matières premières essentielles de la pétrochimie. La voie est ainsi ouverte vers de très nombreux problèmes à résoudre au cours des années à venir.

Plus d'une centaine de brevets divers ont été pris en France au cours de l'année 1957, ainsi qu'environ une trentaine à l'étranger. Ces chiffres constituent un progrès appréciable par rapport à l'année précédente au cours de laquelle une soixantaine de brevets avaient été déposés, progrès d'autant plus remarquable que le personnel de recherche comprend de nombreux jeunes ingénieurs affectés depuis peu de temps à ces travaux.

Le recrutement de techniciens hautement qualifiés reste d'ailleurs difficile. Les effectifs spécialisés se sont élevés à une moyenne de 118 personnes contre 106 en 1956. Cet accroissement du personnel a été accompagné d'une extension du bâtiment abritant les laboratoires.

(1) Éthylène, propylène, butylène, butadiène, résines.

SOMMES DÉPENSÉES POUR LES RECHERCHES DE LABORATOIRE



ACTIVITÉS COMMERCIALES

Pour la première fois en France depuis la guerre, la consommation de produits pétroliers n'a pas augmenté en 1957. Cette évolution est due à la conjonction de différentes causes de nature exceptionnelle résultant des événements de Suez.

La fabrication du supercarburant, suspendue au mois de novembre 1956, est demeurée interdite pendant le premier trimestre. La consommation de gas-oil est restée rationnée jusqu'à la mi-mars, celle de l'essence jusqu'à la fin juin et celle des fuels jusqu'au mois d'octobre. En outre, les taxes fiscales sur l'essence ont été notablement majorées lors de la remise en vente libre de ce produit.

En raison des tendances moins favorables enregistrées sur le marché, notre Société s'est efforcée, avec encore plus d'attention que précédemment, de limiter au strict minimum les dépenses d'investissement pour le réseau de distribution. En même temps, le coût de l'exploitation a pu être encore amélioré. Ces efforts ont permis d'obtenir à la distribution des résultats légèrement supérieurs à ceux de 1956.

CARBURANTS ET AUTRES PRODUITS BLANCS

La consommation française d'essence auto et de supercarburant, sévèrement réglementée pendant le premier semestre 1957, a diminué de 2,9 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution provient d'une baisse d'environ 31 % pour le supercarburant et d'une augmentation de plus de 10 % pour l'essence auto.

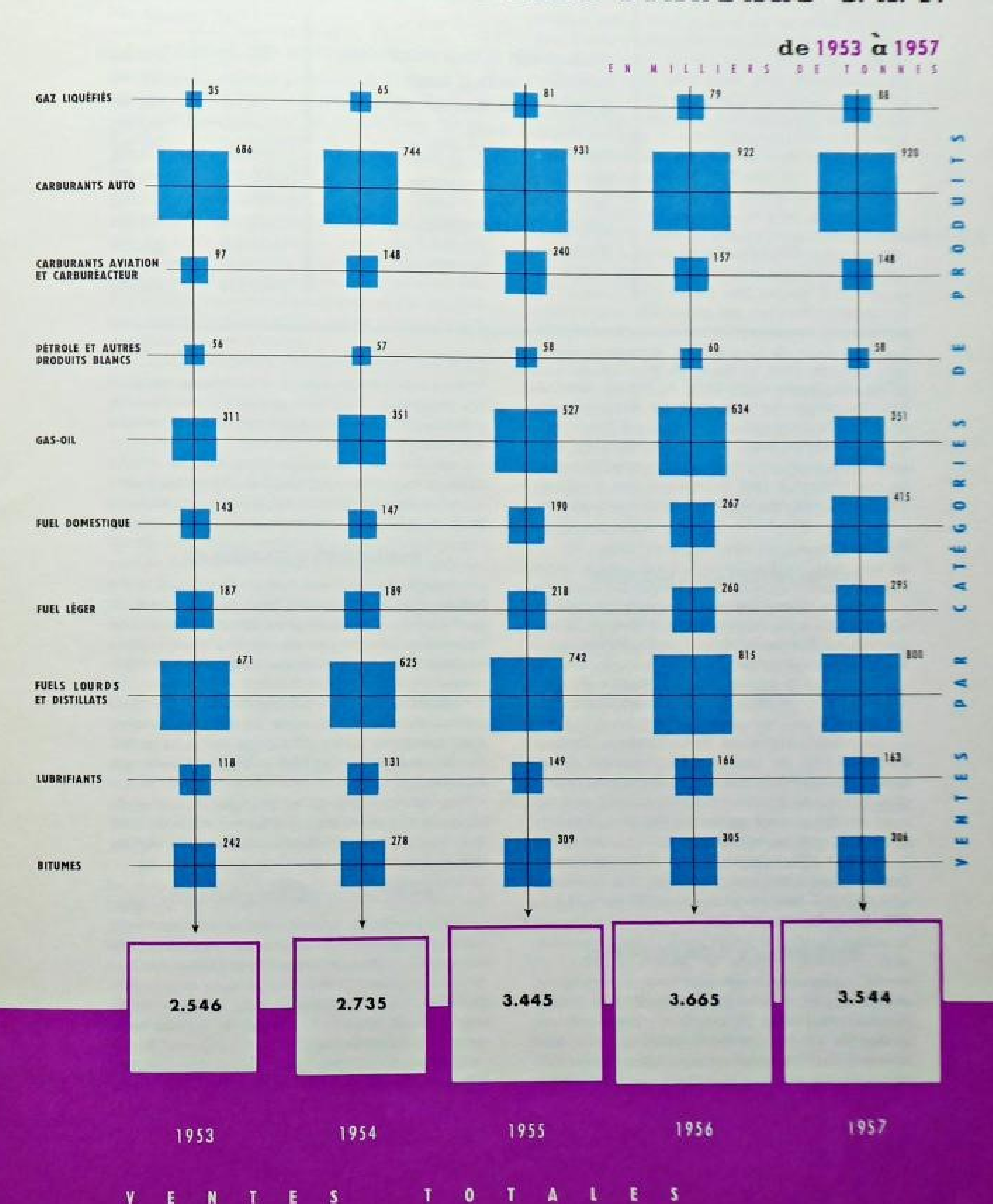
Les chiffres du tableau de la page 28 laissent apparaître que l'ensemble des ventes de notre Société en carburant auto et supercarburant a évolué parallèlement au marché. La part d'Esso Standard S. A. F. dans celui-ci, calculée pour l'ensemble de l'année, est de 16,4 % pour l'essence auto et de 22,6 % pour le supercarburant, soit 17,8 % pour le total de ces deux produits.

Les ventes de carburants aviation se sont encore développées en 1957 en raison des progrès continus des transports aériens. Un gain de 14,2 % a été réalisé par rapport à l'année précédente. La part de notre Société, dans l'ensemble du marché, est de 38,3 %.

Le taux de progression de la consommation des gaz liquéfiés s'est ralenti en 1957. Il est retombé de 24 % en 1956 à 13 % en 1957. Les ventes de notre Société en butane et propane ont suivi une évolution similaire.

Une légère diminution de nos ventes a été enregistrée pour le pétrole; par contre les ventes d'essences spéciales sont en augmentation. La part d'Esso Standard S. A. F. sur le marché est de 15,2 % pour les essences spéciales et 9,8 % pour le pétrole lampant.

Le marché du gas oil accuse une régression de 8 % sur l'année dernière. Celle-ci résulte à la fois du rationnement maintenu pendant le premier trimestre 1957 et des modifications apportées vers le



VENTES TOTALES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ET EN SARRE

	1956	1957
	(en tonnes)	
CARBURANT AUTO ET SUPERCARBURANT	806.472	780.810
CARBURANTS AVIATION ET CARBURÉATEUR	96.303	108.482
PÉTROLE ET AUTRES PRODUITS BLANCS	26.178	24.900
GAS OIL (soutes exclues)	172.070	147.575
FUEL LÉGER	204.895	179.832
FUEL DOMESTIQUE	206.396	263.706
FUELS LOURDS (soutes exclues)	564.681	572.591
LUBRIFIANTS	145.270	142.598
BITUMES	217.978	235.110
	2.440.243	2.455.604

milieu de l'année précédente au régime fiscal du fuel domestique. La mise en vente d'une nouvelle qualité de fuel domestique susceptible d'être utilisée comme carburant dans certains moteurs diesel a eu pour conséquence de déplacer une partie des ventes de gas oil vers le fuel domestique. Nos ventes de gas oil ont subi une évolution dans le même sens. Elles ont représenté 10,3 % de l'ensemble des ventes du marché.

COMBUSTIBLES LIQUIDES

Pour les raisons indiquées ci-dessus, un gain de plus de 19 % a été enregistré sur le marché du fuel domestique. Nos ventes de ce produit ont progressé encore plus rapidement.

Alors que le marché du fuel léger a diminué d'environ 4 % en 1957, nos ventes ont légèrement progressé.

La consommation de fuels lourds a diminué d'environ 5 %, de nombreuses entreprises industrielles ayant brûlé du charbon de préférence au fuel dans la période d'approvisionnements difficiles qui suivit les événements du Proche-Orient. Les ventes de notre Société ont enregistré une baisse de 1,7 %.

La part d'Esso Standard S. A. F. sur le marché des fuels (fuel domestique, fuel léger et fuels lourds) a été de 9,9 % pour les ventes au détail et de 11,9 % pour les ventes en gros.

BITUMES ET LUBRIFIANTS

La consommation de lubrifiants a légèrement décliné en 1957. Le marché s'est révélé très irrégulier, les événements de Suez ayant provoqué une menace de pénurie qui s'est traduite par une augmentation du volume des commandes, suivie d'un ralentissement sensible, puis d'une nouvelle reprise en fin d'année dans la crainte d'une hausse des prix. Les ventes du marché ont reculé de 1,1 % sur l'année précédente. Les opérations de notre Société ont subi une variation similaire.

Alors que les ventes de bitumes sur le marché intérieur français ont augmenté de 3,9 %, les ventes de notre Société laissent apparaître une augmentation de 7,8 %.

PRODUITS CHIMIQUES

Dans le domaine des solvants industriels, il y a lieu de signaler un gain de 65 % de nos ventes de méthyl-éthyl-cétone. Les ventes directes à la clientèle de solvants aromatiques fabriqués à l'usine de la Standard-Kuhlmann à l'Estaque sont également supérieures à celles de 1956.

Malgré la réduction des importations au cours du dernier trimestre en raison de la pénurie de devises, des gains appréciables ont été réalisés dans le secteur des plastifiants, des résines et caoutchoucs synthétiques.

En ce qui concerne les produits chimiques de base, nos ventes de tripropylène ont triplé en 1957 alors que celles de dodécylbenzène sont en régression.

SPÉCIALITÉS AGRICOLES

Nos ventes de produits spéciaux pour l'agriculture ont progressé de plus de 75 % en 1957. Cette augmentation particulièrement importante provient de gains réalisés sur tous les produits et plus spécialement sur le Captane, produit fongicide utilisé avec efficacité dans le traitement du mildiou de la vigne et en arboriculture.

La Société California Spray Chemical, compagnie française dont Esso Standard S. A. F. est le distributeur exclusif pour la France, a mis en route à la fin du premier trimestre 1957 une usine de fabrication du captane en France.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Le rationnement du premier trimestre, suivi d'un arrêt de l'expansion de la consommation pendant le deuxième semestre, nous ont amenés à réduire les dépenses d'investissement. Plus encore que les années précédentes, nous nous sommes efforcés de comprimer le coût d'exploitation de nos installations en recherchant l'amélioration de leur rendement.

Notre Société a toujours pratiqué avec prudence une politique de création de nouveaux points de vente. Les emplacements favorables sont soigneusement recherchés et l'installation de stations-service à gros débit correspond généralement à la suppression d'anciennes installations qui ne répondent plus aux besoins de la clientèle.

La construction de stations modernes, aux lignes simples mais destinées à attirer le regard, a souvent attiré en même temps des critiques qui se résument généralement à deux arguments principaux : la profusion et le luxe excessifs de ces stations.

De fait, les stations sont conçues dans un but qui n'est pas toujours uniquement publicitaire de façon à retenir l'attention et, bien souvent, pour des raisons commerciales, plusieurs stations sont voisines. Cette double constatation contribue à donner l'impression que ces établissements sont fort nombreux le long des routes alors qu'ils répondent simplement aux besoins de la circulation routière dont le développement a été particulièrement rapide au cours de ces dernières années. La concentration est un phénomène commercial aussi vieux que la concurrence et elle assure au consommateur le meilleur service au meilleur prix. Un nombre limité de secteurs sont géographiquement propices à la construction de stations. Il importe d'installer celles-ci en dehors des centres urbains ou des zones de visibilité réduite, et également ailleurs que le long des sections de routes rectilignes où les autos roulent vite et sans s'arrêter. Il apparaît préférable de choisir des points de passage maxima à une vitesse relativement réduite.

Le prétendu luxe des stations-service a été critiqué en ce sens qu'il entraîne une consommation de capitaux, de main-d'œuvre et de matériaux qui pourraient trouver plus utilement et économiquement leur emploi dans d'autres secteurs. Une étude un peu sérieuse démontre vite, au contraire, que nos stations sont construites en matériaux légers, selon des normes qui ne s'apparentent aucunement à la construction d'immeubles d'habitation. Bien souvent, le seul luxe que l'on puisse leur reprocher est une propreté toute légitime. Leur reprocherait-on également l'utilisation d'appareils automatiques qui accélèrent le débit et diminuent les risques ? L'aménagement des pistes d'accès, panneaux de signalisation et même, dans certains cas, de salles de repos pour l'automobiliste, sont loin d'être des installations superflues à une époque où la circulation routière s'affirme chaque jour, hélas, plus dangereuse. En fait, la station, avec la qualité et la rapidité du service qu'elle offre, constitue non seulement un progrès technique, mais elle est également un instrument d'économie à la disposition de tous les consommateurs et, par conséquent, un facteur de progrès social.

La rationalisation du réseau de distribution entraîne, contrairement à ce qui a été prétendu, une diminution du nombre des points de vente. Esso Standard S. A. F. en possédait plus de 9.000 en 1938. Ce chiffre était retombé à moins de 5.500 en 1950, puis à moins de 3.400 en 1954. Depuis cette date, le nombre des débouchés est remonté lentement à 4.280 à fin décembre 1957. En même temps, le débit moyen mensuel de chaque point de vente n'a cessé de s'améliorer. Il est passé de 3.800 litres en 1938 à 7.600 litres en 1950, pour atteindre environ 18.000 litres au 31 décembre 1957. Le nombre de pompes en service, qui dépassait 19.000 en 1938, avec un débit mensuel moyen de 1.330 litres par pompe, était retombé à 7.531 en 1954. Depuis, il est remonté lentement à 9.716 à la fin de 1957, alors que le débit mensuel moyen s'élevait progressivement à 7.900 litres par pompe.

Le remplacement de très nombreux points de vente, à débit limité, par un nombre plus petit de stations à rendement élevé a permis une meilleure utilisation des stockages souterrains.

Le nombre des dépôts de produits blancs s'est trouvé ramené à 54 à la suite de la fermeture du dépôt de Blois en 1957, contre 123 en 1938 et 69 en 1951. La vitesse de rotation des stocks dans ces dépôts n'a cessé d'être améliorée.

La capacité de transport du parc de camions-citernes s'accroît chaque année grâce à la mise en service de très gros véhicules, ce qui permet de diminuer le nombre total des véhicules en service. C'est ainsi que la capacité de transport moyenne par véhicule a été augmentée de 13 % en 1957.

Le nombre de kilomètres parcourus, pour un même volume de produits livré, a pu être réduit encore de 6 % en 1957. La moyenne des livraisons unitaires a progressé de 20 %. Les améliorations enregistrées dans ces deux domaines, malgré les mauvaises conditions de travail dues au rationnement de l'essence pendant le premier semestre 1957, soulignent toute la sévérité des efforts poursuivis avec persévérance par notre Société pour obtenir chaque année une nouvelle diminution du coût de la distribution. Ils s'inscrivent dans une politique plus générale d'économie imposée par les difficultés de ravitaillement du pays en pétrole.

COMMENTAIRES FINANCIERS

L'évolution financière de la société Esso Standard S.A.F. telle qu'elle ressort de l'examen du Bilan et du Compte de Résultats est commentée ci-après à l'aide des principales données qui peuvent être tirées de ces documents. Par ailleurs, le rapport du Commissaire aux Comptes qui fait suite à ce chapitre fournit également des précisions sur les fluctuations de notre Bilan et de notre Compte de Résultats.

LES INVESTISSEMENTS ET LEUR FINANCEMENT

Ainsi que nous l'avons déjà souligné l'an dernier, les investissements et leur financement constituent l'un des problèmes importants que notre Société doit résoudre pour faire face à son programme d'expansion et de modernisation. Le graphique inclus dans ce chapitre et intitulé « Utilisation de l'excédent des recettes après règlement des charges courantes de l'exercice » montre comment nos investissements de 1957 ont été financés.

A. — INVESTISSEMENTS

1. — Immobilisations.

En 1957, notre Société a dépensé 10.606 millions pour acquérir ou construire des immobilisations nouvelles, contre 7.165 millions en 1956. Par activité, ces dépenses sont les suivantes :

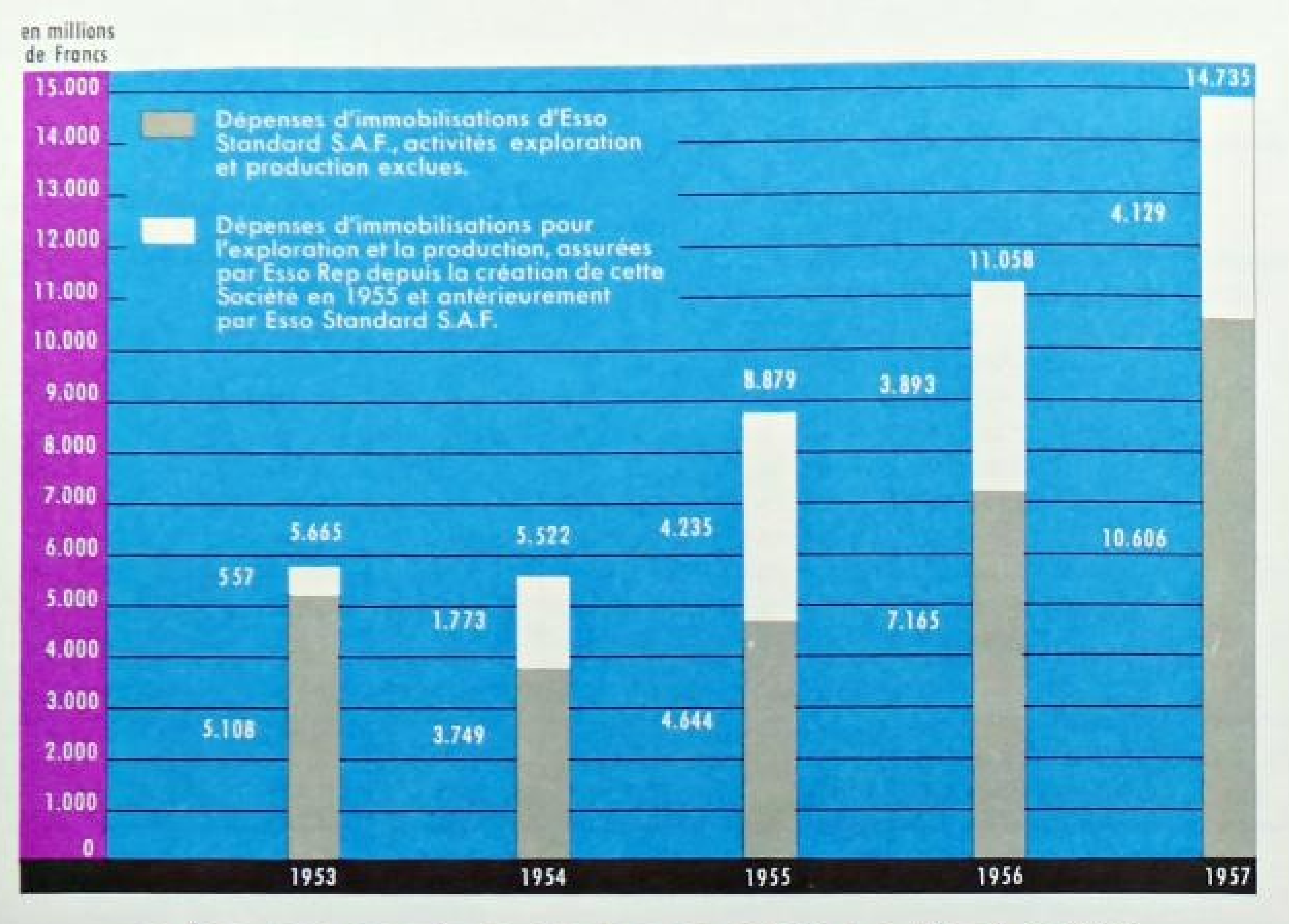
	1957	1956
TRANSPORTS MARITIMES	1.116	1.636
RAFFINAGE ET PÉTROCHIMIE ...	6.864	3.275
DISTRIBUTION ET TRANSPORTS INTÉRIEURS	2.264	2.136
ADMINISTRATIF............	362	118
	10.606	7.165

Au total, on note un accroissement de dépenses de 3.441 millions représentant une augmentation de près de 50 % des dépenses de 1956 (le raffinage, dont les dépenses ont plus que doublé, contribuant très largement à cette augmentation).

Les dépenses relatives aux transports maritimes concernent principalement le tanker de 37.400 tonnes Esso Parentis dont la livraison est prévue cette année ainsi que des compléments aux premiers acomptes versés en 1956 pour quatre nouveaux

ORIGINE DES RECETTES	1953	%	1954	%	1955	%	1956	%	1957	%
CARBURANTS AUTO	46.099	53,6	51.356	53,9	65.080	55,-	73.612	53,1	90.615	55,1
CARBURANTS AVIATION ET CARBURÉACTEUR	3.156	3,7	4.034	4,2	5.125	4,3	4.164	3,-	4.686	2,9
PÉTROLE ET AUTRES PRODUITS BLANCS	1.642	1,9	1.593	1,7	1.685	1,4	1.874	1,3	2.171	1,3
GAS OIL	6.563	7,6	7.856	8,2	12.159	10,3	14.070	10,2	12.211	7,4
FUEL DOMESTIQUE	2.241	2,6	2.163	2,3	2.962	2,5	4.489	3,2	7.363	4,5
FUEL LÉGER	2.158	2,5	2.178	2,3	2.667	2,2	3.422	2,5	4.116	2,5
FUELS LOURDS ET DISTILLATS	5.145	6,-	5.076	5,3	6.317	5,3	7.700	5,6	8.722	5,3
LUBRIFIANTS	9.093	10,6	9.619	10,1	10.979	9,3	13.242	9,6	15.504	9,4
BUTANE - PROPANE	954	1,1	1.261	1,3	1.624	1,4	1.778	1,3	2.125	1,3
BITUMES	3.884	4,5	4.185	4,4	4.435	3,7	4.641	3,3	5.481	3,3
AUTRES PRODUITS	2.887	3,4	3.074	3,2	3.423	2,9	6.766	4,9	6.701	4,1
RECETTES D'EXPLOITATION	1.725	2,-	2.418	2,5	1.628	1,4	1.770	1,3	2.248	1,4
RECETTES DIVERSES	457	0,5	549	0,6	299	0,3	1.031	0,7	2.426	1,5
	86.004	100%	95.362	100%	118.383	100%	138.559	100%	164.369	100%
TRANSACTIONS AVEC LES CONFRÈRES (OPÉRATIONS COMPENSÉES)	13.635		16.952		18.898		21.156		33.722	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	99.639		112.314		137.281		159.715		197.641	

AFFECTATION DES RECETTES	1953	%	1954	%	1955	%	1956	%	1957	%
ACHATS ET TRANSPORTS	31.190	36,3	32.085	33,7	37.443	31,6	44.902	32,4	59.288	36,1
DOUANE, IMPOTS, TAXES	36.810	42,8	43.581	45,7	57.344	48,4	67.445	48,7	75.784	46,1
FABRICATION, DISTRIBUTION, GESTION	9.803	11,4	8.812	9,3	11.937	10,1	13.560	9,8	14.695	8,9
APPOINTEMENTS ET SALAIRES	4.820	5,6	5.358	5,6	5.455	4,6	5.815	4,2	6.402	3,9
DÉPENSES SOCIALES	1.929	2,2	2.237	2,3	2.513	2,1	2.846	2,-	3.136	1,9
PROVISIONS, DOTATIONS TECHNIQUES	210	0,3	318	0,3	60	0,1	1.123	0,8	2.350	1,4
BÉNÉFICES DE L'EXERCICE :										
A DISTRIBUER AUX ACTIONNAIRES	953	1,1	1.359	1,4	1.389	1,2	1.387	1,-	1.407	0,9
INVESTI OU RÉSERVÉ	289	0,3	1.612	1,7	2.242	1,9	1.481	1,1	1.307	0,8
	86.004	100%	95.362	100%	118.383	100%	138.559	100%	164.369	100%
TRANSACTIONS AVEC LES CONFRÈRES										
ACHATS ET TRANSPORTS	13.574		16.923		18.865		21.044		33.144	
DOUANE	61		29		33		112		128	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	99.639		112.314		137.281		159.715		197.641	



DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS

AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES. EXPLORATION ET PRODUCTION COMPRISES

navires, dont deux de 39.251 tonnes métriques et deux de 48.000 tonnes métriques environ.

Les dépenses du raffinage et de la pétrochimie se rapportent essentiellement à la fin de la construction du deuxième cracking catalytique à Port-Jérôme qui a été mis en service en août dernier, à l'érection d'un reforming catalytique dont l'achèvement est prévu vers le début de 1959, aux premiers travaux pour l'implantation à Ambès de notre deuxième raffinerie et, enfin, à la mise en chantier d'installations de pétrochimie.

Les dépenses de la distribution ont surtout porté sur l'augmentation de nos installations de stockage et la modernisation de notre parc de camions-citernes, ainsi que de notre réseau de distribution.

D'autre part, en vue de l'érection d'un « building » destiné à loger l'ensemble des services du Siège Social, actuellement très dispersés, il a été procédé à l'acquisition d'une première parcelle des terrains au Rond-Point de la Défense à Courbevoie. Les dépenses, y compris les frais d'études, se sont élevées à 165 millions.

2. — Autres valeurs immobilisées.

L'augmentation de ce poste est due principalement à l'augmentation des prêts consentis à la clientèle, des prêts accordés au Personnel pour l'acquisition ou la construction de logements, des bons de la Caisse Autonome de Reconstruction reçus au titre des dommages de guerre et aux appels de fonds des Sociétés dans lesquelles nous avons une participation, en particulier la Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU).

B. — FINANCEMENT

Le financement de nos investissements a été assuré d'une part, par nos ressources propres de l'exercice après règlement des charges courantes, d'autre part par de nouveaux emprunts à long et

moyen terme et, enfin, par des prélèvements sur notre fonds de roulement. De ces diverses sources de fonds doivent être déduits 1.387 millions représentant le dividende brut relatif aux résultats de l'Exercice 1956 et distribué au cours de l'année 1957.

1. — Ressources propres.

— Bénéfice net : 2.714 millions. Les commentaires sur le bénéfice net de l'Exercice sont donnés ci-après à la rubrique « Résultats ».

— Amortissements : 3.347 millions. Ce montant représente la dépréciation de nos immobilisations. Il figure dans les charges de l'Exercice, partie dans le coût des produits vendus, partie dans le coût de distribution et de gestion.

— Fonds de renouvellement : 2.275 millions. Il s'agit d'un complément de « Dotation pour renouvellement du stock indispensable » et de « Provision pour fluctuation de cours » résultant de la hausse des prix du pétrole brut et des produits finis.

— Divers :
  - — Encaissement dommages de guerre (reconstruction) : 260 millions. Le montant total encaissé en 1957, s'élève à 278 millions sur lesquels 18 millions concernant des réparations ont été incorporés dans les résultats de l'exercice et 260 millions relatifs à la reconstruction de nos installations ont été transférés à la Réserve Spéciale de Réévaluation.
  - — Valeur nette des immobilisations vendues et autres opérations : 69 millions.

2. — Fonds de roulement.

Le fonds de roulement, c'est-à-dire l'excédent de l'actif circulant sur les dettes à court terme est passé de 5.592 millions, fin 1956, à 3.222 millions à fin 1957. En d'autres termes, les capitaux permanents qui servaient à financer l'actif circulant se sont trouvés réduits de 2.370 millions.

3. — Emprunts et dettes à long terme.

Les emprunts et dettes à long terme ont évolué de la manière suivante :

— Accroissement de 2.781 millions représenté principalement par :
  - — le prélèvement du solde de 400 millions sur le prêt à long terme de 850 millions contracté pour la construction du pétrolier Esso Parentis ;
  - — la mobilisation du solde de 2 milliards sur l'ouverture de crédit à moyen terme consentie en 1956 par un groupe de banques pour financer notre programme d'expansion du Raffinage ;
  - — la mobilisation d'un crédit de 411 millions de francs obtenu auprès du chantier de constructions navales pour la construction de l'Esso Parentis. Ce crédit sera consolidé lors de la livraison du navire par un crédit à moyen terme consenti par un groupe de banques.

— Diminution de 1 milliard de francs représentant le solde d'un prêt obtenu pour la construction du pétrolier Esso France et venant à échéance en 1958, qui a été transféré à « Dettes à court terme ».

OPÉRATIONS COURANTES DE L'EXERCICE

Malgré la fin de la crise de Suez et le retour à des conditions normales, les soldes à fin 1957 des postes d'actif et de passif courant (valeur d'exploitation, valeurs réalisables à court terme ou disponibles, dettes à court terme) ont augmenté considérablement pour les diverses raisons ci-après :

1. — Valeurs d'exploitation.

La valeur des stocks est passée de 13.933 millions au 31 décembre 1956 à 17.833 millions au 31 décembre 1957. Cette augmentation résulte :

— de la hausse du prix du pétrole brut par suite, principalement de l'ajustement de 20 % en hausse sur la valeur en devises des importations ;

— d'une augmentation consécutive du prix des produits finis ainsi que des quantités en stock, sur la recommandation des Pouvoirs Publics.

2. — Valeurs réalisables à court terme ou disponibles.

L'augmentation de nos créances sur les clients représente 1.307 millions, soit 15,7 %. Par contre, on note une diminution sensible du poste « Autres Débiteurs ».

3. — Dettes à court terme.

L'accroissement de nos dettes à court terme, de l'ordre de 6.949 millions, correspond à :

— Une augmentation du poste « Douane à payer » (982 millions) due à la hausse des taxes intérieures et du poste « Effets à payer » (9.582 millions) due à l'augmentation de l'actif courant. Dans le chiffre « Effets à Payer », figure notamment le montant mobilisé (7.000 millions) sur le crédit accordé par un groupe des banques américaines à l'industrie française du pétrole pour les importations.

— Une diminution des autres postes du passif courant du fait, en particulier, de la régularisation d'opérations exceptionnelles antérieures.

— Une réduction du poste « Emprunts à moins d'un an » de l'ordre de 250 millions. En effet la somme de 1.250 millions inscrite à ce poste à fin 1956 a été réglée normalement en cours d'année, tandis qu'un montant de 1.000 millions a été transféré des Dettes à long et moyen termes.

RÉSULTATS

Après constitution de la provision pour impôt sur les sociétés et les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions, ainsi que nous l'avons exposé au chapitre « Financement », le bénéfice net de l'exercice 1957 s'élève à 2.714 millions contre 2.868 millions en 1956.

Le montant total de nos recettes, après déduction des taxes sur le chiffre d'affaires, s'élève à 197.641 millions de francs contre 159.715 millions en 1956. En déduisant les opérations compensées avec confrères de ce montant de recettes totales, nous obtenons un chiffre d'affaires commercial proprement dit de 164.369 millions contre 138.559 en 1956.

Cette augmentation du chiffre d'affaires provient principalement :

— des relèvements successifs de taxes intérieures qui ont affecté les produits finis et surtout les carburants auto ;

— de la hausse des prix rendue nécessaire par les charges exceptionnelles de la crise de Suez, hausse qui a été, depuis, incluse dans les taxes intérieures.

Comme, par ailleurs, nous avons subi des augmentations de coût et de frais (hausse des salaires et des prix intérieurs français), notre Société n'a finalement tiré aucun profit de cet accroissement de son chiffre d'affaires alors que l'activité commerciale, en raison des circonstances, se situe à un niveau un peu moins élevé que celui de l'exercice précédent.

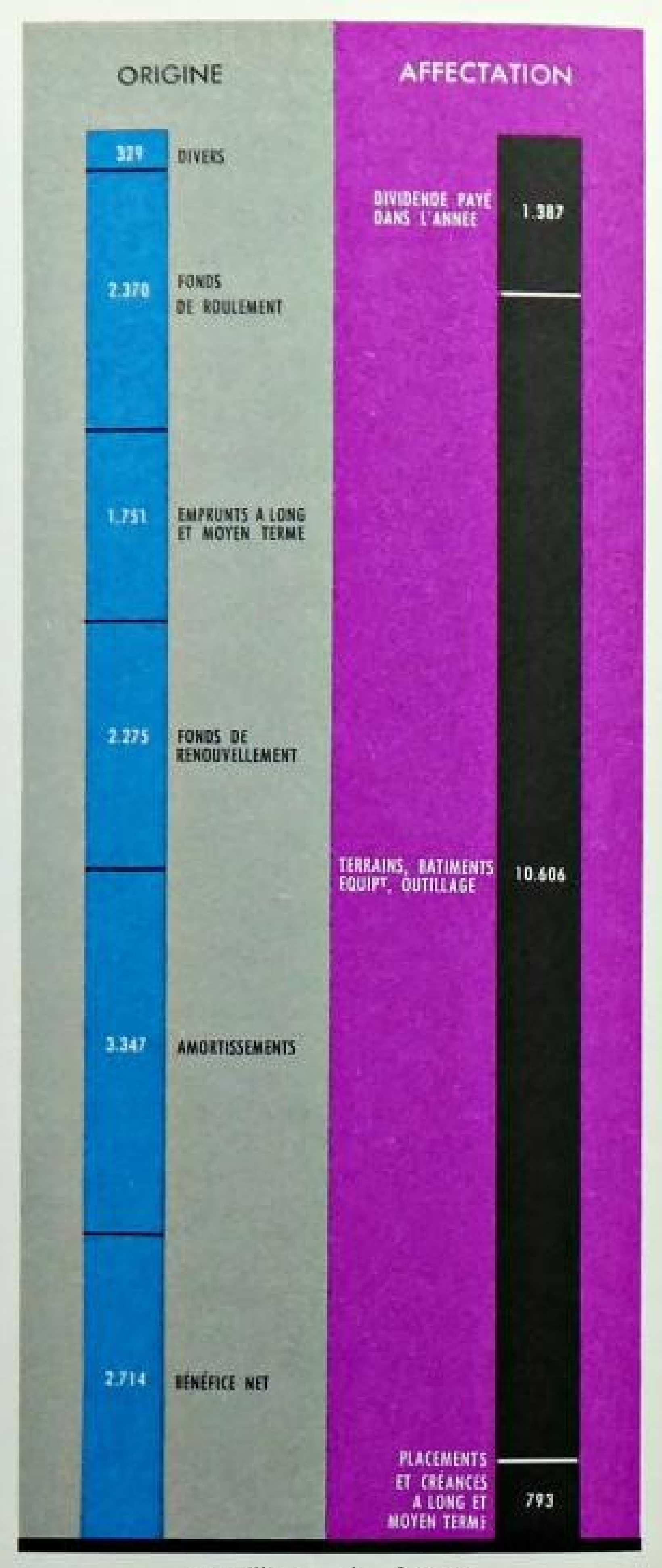
Le profit net n'est que légèrement inférieur à celui de 1956, grâce à l'augmentation des dividendes reçus d'Esso REP qui sont passés d'un montant net, après impôts et taxes, de 619 millions à 1.452 millions.

Par contre, un certain nombre d'éléments ont affecté le compte de résultats. Les plus importants sont :

— Frais et taxes pour augmentation de capital pour 375 millions.

— Augmentation de l'impôt sur les bénéfices due, en particulier, à l'ajustement de l'impôt sur l'exercice 1956, le taux étant passé de 41,80 à 45,60 %.

— Dotation aux fonds de renouvellement : 2.275 millions (soit 1.245 millions de plus qu'en 1956).



UTILISATION DE L'EXCÉDENT DES RECETTES APRÈS RÈGLEMENT DES CHARGES COURANTES DE L'EXERCICE 1957

PRINCIPALES PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 1957

Esso Standard S. A. F. a maintenu ses participations dans les sociétés suivantes :

SOCIÉTÉ ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRES ESSO REP
- Capital : F 3.510.000.000 — Participation : 88,98 %.
- Activités : Recherches et Exploitation d'Hydrocarbures.

STANDARD-KUHLMANN
- Capital : F 238.000.000 — Participation : 49,96 %.
- Activités : Fabrication de Paraflow et de détergents.

SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ DE LA SEINE-MARITIME
- Capital : F 26.400.000 — Participation : 43,90 %.
- Activités : Construction de logements.

RAFFINERIE DU MIDI
- Capital : F 750.000.000 — Participation : 33,33 %.
- Activités : Exploitation de dépôts stockeurs en France.

DÉPOTS DE PÉTROLE COTIERS
- Capital : F 350.000.000 — Participation : 24,20 %.
- Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers à Dunkerque, Cherbourg et autres ports.

SOCIÉTÉ DU CAOUTCHOUC BUTYL (SOCABU)
- Capital : F 1.050.460.000 — Participation : 22,30 %.
- Activités : Fabrication de caoutchouc synthétique.

SOCIÉTÉ HAVRAISE DE MANUTENTION DE PRODUITS PÉTROLIERS
- Capital : F 900.000.000 — Participation : 16,80 %.
- Activités : Réception du fuel oil pour soutes.
  Exportation ou réexpédition sur d'autres ports.

SOCIÉTÉ POUR LE RAMASSAGE ET LA RÉGÉNÉRATION DES HUILES USAGÉES
- Capital : F 90.000.000 — Participation : 16,44 %.
- Activités : Récupération et régénération des huiles.

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPE-LINE (T. R. A. P. I. L.)
- Capital : F 2.000.000.000 — Participation : 8,47 %.
- Activités : Construction et exploitation du pipe-line destiné à transporter les produits finis des raffineries de la Basse-Seine vers la Région Parisienne.

SOCIÉTÉ CIVILE D'ÉTUDES DU PIPE-LINE DE LA MÉDITERRANÉE AU RHIN (S. O. P. I. M. E. R.)
- Capital : F 77.000.000 — Participation : 9,09 %.
- Activités : Étude d'un projet de pipe-line de la Méditerranée au Rhin.

ANALYSE FINANCIÈRE ET COEFFICIENTS

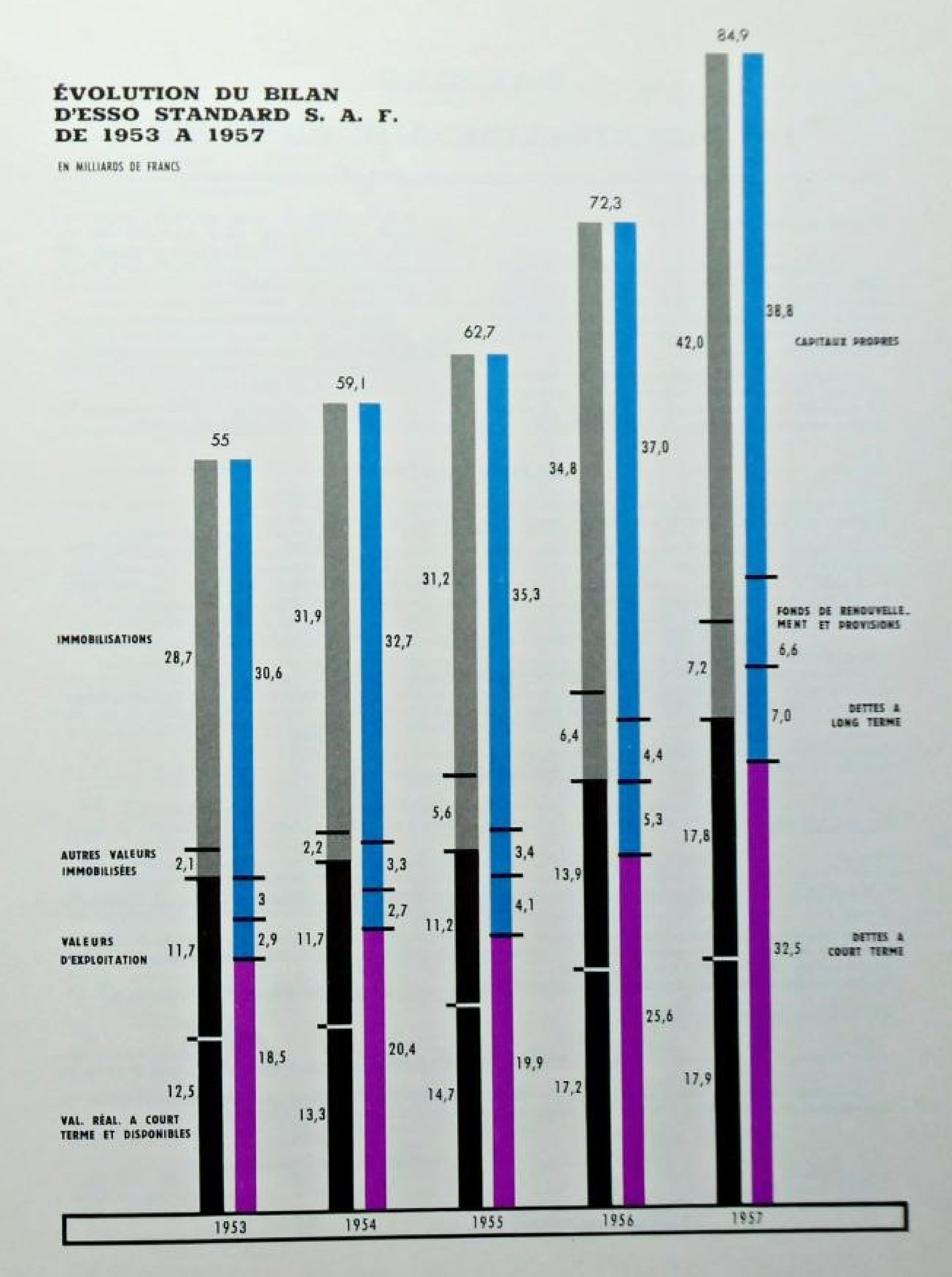
EN MILLIARDS DE FRANCS

		1953	1954	1955	1956	1957
A	IMMOBILISATIONS (VALEUR D'ACHAT RÉÉVALUÉE)	56,8	60,2	62	67,9	77,7
B	AMORTISSEMENTS	28,1	28,3	30,8	33,1	35,7
C	IMMOBILISATIONS (VALEUR NETTE) (A—B)	28,7	31,9	31,2	34,8	42,0
D	AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES	2,1	2,2	5,6	6,4	7,2
E	ACTIF IMMOBILISÉ (C+D)	**30,8**	**34,1**	**36,8**	**41,2**	**49,2**
F	VALEURS D'EXPLOITATION	11,7	11,7	11,2	13,9	17,8
G	VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME ET DISPONIBLES	12,5	13,3	14,7	17,2	17,9
H	ACTIF CIRCULANT (F+G)	24,2	25	25,9	31,1	35,7
I	ACTIF TOTAL (E+H)	**55**	**59,1**	**62,7**	**72,3**	**84,9**
J	CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES	30,6	32,7	35,3	37,-	38,8
K	FONDS DE RENOUVELLEMENT ET PROVISIONS	3	3,3	3,4	4,4	6,6
L	DETTES A LONG TERME	2,9	2,7	4,1	5,3	7,0
M	DETTES A COURT TERME	18,5	20,4	19,9	25,6	32,5
N	PASSIF TOTAL (J+K+L+M)	**55**	**59,1**	**62,7**	**72,3**	**84,9**
O	FONDS DE ROULEMENT (H—M)					
P¹	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (Y COMPRIS DROITS DE	5,7	4,6	6,0	5,5	3,2
	DOUANE)	86	95,4	118,4	138,6	164,4
P²	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (DROITS DE DOUANE EXCLUS)	50,3	54,0	64,3	75,1	90,8
Q	RÉSULTATS NETS	1,24	2,97	3,63	2,87	2,71
R	BÉNÉFICE DISTRIBUÉ	**0,95**	**1,36**	**1,39**	**1,39**	**1,41**

		1953	1954	1955	1956	1957
1	LIQUIDITÉ $\frac{H}{M}$	1,31	1,23	1,30	1,22	1,10
2	TRÉSORERIE $\frac{G}{M}$	0,68	0,65	0,74	0,67	0,55
3	SOLVABILITÉ $\frac{I}{L+M}$	2,57	2,56	2,60	2,34	2,15
4	CAPITAUX CIRCULANTS $\frac{H}{I}$	0,44	0,42	0,41	0,43	0,42
5	ROTATION DE L'ACTIF CIRCULANT $\frac{P^1}{H}$	3,55	3,82	4,58	4,46	4,60
6	FINANCEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ $\frac{J+K+L}{E}$	1,18	1,14	1,16	1,13	1,07
7	MARGE NETTE (DROITS DE DOUANE INCLUS) $\frac{100 \times Q}{P^1}$	1,44	3,11	3,06	2,07	1,65
7bis	MARGE NETTE (DROITS DE DOUANE EXCLUS) $\frac{100 \times Q}{P^2}$	2,47	5,50	5,62	3,82	2,99
8	RENTABILITÉ $\frac{100 \times Q}{J+K}$	3,69	8,25	9,38	6,93	5,98
9	DISTRIBUTION DES DIVIDENDES $\frac{100 \times R}{Q}$	76,6	45,8	38,5	48,4	51,9

ÉVOLUTION DU BILAN D'ESSO STANDARD S. A. F. DE 1953 A 1957

EN MILLIARDS DE FRANCS



RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Lors de votre Assemblée Générale du 4 juillet 1956, vous avez bien voulu renouveler, pour les exercices 1956, 1957 et 1958, le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de mon regretté collègue, M. Charles Brunet, et me confirmer à nouveau celui de Commissaire suppléant.

A la suite du décès de M. Charles Brunet survenu au cours de l'année 1957, j'ai été amené à remplir les fonctions qu'il assumait et j'ai l'honneur de vous rendre compte du résultat de mes vérifications.

Je les ai conduites selon les règles habituelles en matière de contrôle; elles ont porté sur les écritures sociales en général et ont comporté des sondages étendus sur des points particuliers. Il m'a été fourni les pièces justificatives utiles et toutes les explications que j'ai demandées.

Le Bilan et le Compte de Pertes et Profits qui vous sont soumis n'ont pas varié dans leur forme par comparaison avec celle des mêmes documents de l'exercice 1956 et les règles d'évaluation des postes de l'actif et du passif n'ont pas été modifiées.

Je vous donne ci-après diverses explications qui m'ont été suggérées par mes travaux.

SITUATION GÉNÉRALE

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'Actif du bilan et des dettes envers les tiers inscrites au Passif fait ressortir les écarts suivants entre 1956 et 1957 (en milliards de francs) :

	1956	1957	Différences
	—	—	—
Actif total	72,9	85,2	+ 12,3
Dettes envers les tiers	30,9	39,6	+ 8,7
Patrimoine social	42	45,6	+ 3,6

Ces montants se reconstituent eux-mêmes succinctement sous cette forme :

	1956	1957	Différences
	—	—	—
Capital	17,9	31,3	+ 13,4
Réserves, Provisions, Fonds de renouvellement, etc	21,2	11,6	— 12,5
Bénéfice de 1956	2,9	—	
	42	42,9	+ 0,9
Bénéfice de 1957	—	2,7	+ 2,7
Totaux égaux	42	45,6	+ 3,6

L'augmentation de capital effectuée par prélèvements sur les réserves est conforme à l'autorisation donnée à votre Conseil lors de votre Assemblée extraordinaire du 20 Juin 1957.

La progression de 900 millions qui apparaît avant l'incorporation dans le patrimoine social du bénéfice de l'exercice 1957 est causée essentiellement par des dotations d'ordre fiscal à des Fonds de renouvellement prélevées sur les résultats, à concurrence de 2,3
diminuées des dividendes distribués pour l'exercice 1956 1,4

soit bien une différence égale de 0,9

MOUVEMENTS FINANCIERS

La comparaison de votre Actif circulant (Valeurs d'exploitation et Valeurs réalisables à court terme ou disponibles) avec les Dettes à moins d'un an permet de relever les excédents ci-dessous :

	1956	1957	Différences
	—	—	—
Actif circulant	31,1	35,7	+ 4,6
Dettes à moins d'un an	25,6	32,5	+ 6,9
Excédent d'actif circulant	5,5	3,2	— 2,3

L'accroissement des dettes à moins d'un an s'est effectué principalement par la mobilisation de facilités de crédit consenties par diverses banques américaines pour financer l'importation en France de pétrole brut et de produits finis.

D'autre part, la réduction de l'excédent d'actif circulant s'explique de cette manière :

Investissements :		
Immobilisations (cessions ou retraits déduits en valeur nette)	10,5	
Autres valeurs immobilisées	0,8	
	11,3	
Distribution de dividendes pour l'année 1956	1,4	
		12,7
Autofinancement :		
Bénéfice de l'exercice 1957	2,7	
Dotations aux Provisions	2,3	
Dotations aux Amortissements	3,3	
Indemnités reçues pour Dommages de guerre	0,3	
	8,6	
Dettes à moyen ou long terme	1,8	
		10,4
Différence égale		2,3

Les mouvements qui précèdent donnent lieu à ces commentaires :

Les acquisitions d'immobilisations concernent surtout les activités Raffinage, Pétrochimie, Distribution et Navigation et les amortissements pratiqués ont été calculés aux taux habituels, compte tenu des possibilités d'accélération offertes par la règlementation fiscale en vigueur.

Les variations du chapitre « Autres valeurs immobilisées » proviennent notamment des créances à long terme, des prêts à plus d'un an, des titres de participation et des titres de la Caisse Autonome de Reconstruction.

Les indemnités reçues à titre de Dommages de guerre ont atteint 278 millions de francs.

Les Dettes à moyen ou long terme ont augmenté de 2,8 milliards en raison de l'utilisation de crédits obtenus des banques avec le concours du Crédit National (raffinage), de la mobilisation du solde d'un prêt à 15 ans obtenus en 1956 pour la construction d'un navire de haute mer ainsi que de crédits de préfinancement consentis par les Chantiers Navals dans le cadre général des constructions en cours. Elles ont diminué par contre des sommes exigibles en 1958, reportées à juste titre dans les Dettes à court terme (1 milliard).

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il s'agit principalement, pour ceux donnés à des tiers, de cautions en Douane et de garanties relatives aux effets de commerce escomptés et non encore échus. Leur montant est passé, au cours de l'exercice 1957, de 15 à 16 milliards de francs.

Les engagements reçus ont trait, pour leur presque totalité, à des cautions fournies en Douane au profit de votre Société par des confrères et par des banques, ces dernières étant également intervenues à l'occasion de crédits de préfinancement d'investissements ou autres. Leur total qui atteignait près de 18 milliards à la fin de l'année 1956 dépasse maintenant 28 milliards de francs.

RÉSULTATS

Le bénéfice de l'exercice 1957 présente, par rapport à celui de 1956, les différences qui suivent :

	1956	1957	Différences
	—	—	—
Bénéfice d'exploitation	5,6	4,8	— 0,8
Intérêts et dividendes moins charges diverses	0,9	2	+ 1,1
Ensemble	6,5	6,8	+ 0,3
Dotations aux provisions et plus-values de cessions à réinvestir	1,1	2,3	+ 1,2
Bénéfice avant impôt	5,4	4,5	— 0,9
Impôt sur les Sociétés	2,5	1,8	— 0,7
Bénéfice net	2,9	2,7	— 0,2

Les indications d'ordre comptable qui figurent dans le rapport de votre Conseil d'Administration ne suscitent pas de remarques de ma part et la répartition du bénéfice de l'exercice écoulé qui vous est proposée ne donne lieu non plus à aucune observation particulière.

En définitive, d'après les vérifications effectuées, il m'apparaît que le Bilan et le compte de Pertes et Profits qui vous sont présentés sont établis régulièrement et avec sincérité et qu'ils peuvent recevoir votre approbation.

Paris, le 8 Avril 1958.

G. THIBAULT
Commissaire aux Comptes
Agréé par la Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPÉCIAL

**prévu par la loi du 24 Juillet 1867, article 40
modifié par un décret-loi du 8 Août 1935
et par la loi du 4 Mars 1943**

J'ai reçu avis de conventions intervenues entre votre Société et diverses entreprises dans lesquelles vos administrateurs ont la qualité de propriétaire, associé en nom, administrateur ou directeur.

Les opérations traitées dans ces conditions se résument comme il suit (en chiffres arrondis) :

ESSO REP (administrateurs communs : M. S. SCHEER jusqu'au 18 juin 1957 et M. R. B. YOUNG) :
- Achat de pétrole brut (8 milliards de francs);
- Vente de divers produits (120 millions de francs);
- Emprunt de 755 millions à 5 % l'an, remboursable en 1975;
- Concours de certains services de votre Société moyennant remboursement de leurs frais (62 millions de francs);
- Intérêts payés par votre Société, tant sur le prêt que sur le compte courant (169 millions de francs);
- Convention relative à l'occupation d'un appartement Avenue des Champs-Élysées, N° 104.

STANDARD-KUHLMANN (administrateurs communs : M. S. SCHEER et M. R. B. YOUNG) :
- Concours de certains services de votre Société, fournitures diverses (3 millions de francs);
- Façonnages confiés à cette Société décomptés à un prix de facturation normal (558 millions de francs);
- Crédit en compte courant, les intérêts payés par votre Société s'élevant à 15 millions de francs en 1957.

NOBEL-BOZEL (administrateur commun : M. S. SCHEER) :
- Achat de produits chimiques (158 millions de francs);
- Cession de divers produits (251 millions de francs);
- Vente à la commission pour le compte de cette Société de certaines spécialités agricoles (2 millions de francs de commissions).

RHONE-POULENC (administrateur commun : M. L. NOEL) :
- Achat de produits chimiques (95 millions de francs);
- Vente de divers produits (57 millions de francs).

RAFFINERIE DE SUCRE DE SAINT-LOUIS (administrateur commun : M. E. MONICK) :
- Vente de divers produits (3 millions de francs).

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS (administrateur commun : M. E. MONICK) :
- Opérations courantes;
- Emprunts à moyen terme avec le concours d'un groupe de banques (5 milliards).

BANQUE D'ÉTAT DU MAROC (administrateur commun : M. E. MONICK) :
- Opérations courantes.

CRÉDIT NATIONAL (administrateur commun : M. E. MONICK) :
- Garantie d'une ouverture de crédit de 4 milliards.

BANQUE DE FRANCE dont M. E. MONICK est gouverneur honoraire :
- Garantie de réescompte (10.900 millions).

Telles sont les conventions dont, aux termes de l'article 40 de la loi sur les Sociétés anonymes, j'avais à vous rendre compte et qui n'appellent pas de remarques particulières de ma part.

Paris, le 8 Avril 1958.

G. THIBAULT
Commissaire aux Comptes
Agréé par la Cour d'Appel de Paris.

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'Exercice 1957, approuve ces rapports ainsi que le Bilan et le Compte de Résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1957 tels qu'ils ont été arrêtés et présentés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport établi par le Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'Article 40 de la loi du 24 juillet 1867, approuve purement et simplement lesdites conventions.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir, ainsi qu'il suit, le bénéfice de l'Exercice 1957 :

Réserve légale	F	135.700.000
Dividende brut (F 225 par action)	F	1.407.319.200
Réserve générale	F	1.150.000.000
Report à nouveau	F	20.863.389
Total égal au bénéfice	F	2.713.882.589

Le dividende distribué en 1957 par la Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières Esso REP à Esso Standard Société Anonyme Française ayant acquitté la taxe proportionnelle de 19,80 %, il en résulte que le dividende brut total ci-dessus, soit F 1.407.319.200 est égal au dividende net. Il représente F 225 par action de F 5.000 nominal et F 90 par action ancienne de F 2.000 nominal non encore regroupée.

Le dividende (coupon 20) sera payable à une date fixée par le Conseil d'Administration et en tout état de cause avant le 4 juillet 1958 :

- pour les actions de Fr 5.000 nominal aux guichets des établissements suivants :
  - BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS,
  - MORGAN ET Cie INC. PARIS,
  - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE,
  - CRÉDIT LYONNAIS,
  - COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS,
  - BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE,
  - CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE,
  - CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,
- pour les actions anciennes de Fr 2.000 nominal répondant aux conditions prévues à l'alinéa 4 de l'article 6 du décret du 30 octobre 1948, aux guichets de la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, 3, rue d'Antin, PARIS.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confirme la nomination aux fonctions d'Administrateur, à compter du 1er janvier 1958, de

M. Jacques BALLET

faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration dans sa séance du 5 décembre 1957 pour une durée expirant à la date de la présente Assemblée.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion au 20 juin 1957 à :

MM. Robert ANDRÉ
Clair G. IRISH

et au 31 décembre 1957 à :

MM. Robert de BILLY
Marcel KETTEL
Emmanuel MONICK
Léon NOEL
Robert PREAUD
Serge SCHEER
Raymond B. YOUNG

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale élit comme Administrateurs pour une durée expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'Exercice 1958 :

MM. Jacques BALLET
Robert de BILLY
Marcel KETTEL
Emmanuel MONICK
Robert PREAUD
Serge SCHEER
Raymond B. YOUNG

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à F 5 millions le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'Exercice 1958.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de M. Charles BRUNET décédé :

Monsieur Albert VEYRENC
Commissaire de Sociétés
Agréé par la Cour d'Appel de Paris
demeurant 78, rue de Paris à MONTREUIL (Seine)

pour le temps restant à courir sur le mandat de son prédécesseur, soit pour l'Exercice 1958, et confirme pour la même période :

Monsieur Gaston THIBAULT
Commissaire de Sociétés
Agréé par la Cour d'Appel de Paris
demeurant 62, rue Saint-Placide, PARIS (6e)

dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant.

Elle fixe à 500.000 Fr la rémunération du Commissaire aux Comptes qui fera le rapport à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 1958, et à Fr 50.000 celle de l'autre Commissaire.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1957

(ESSO STANDARD S.A.F.)

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ OU A LONG TERME — 49.494.595.037

	Avant Amortissements	Amortissements	Net
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 10.514.250			
Prime de remboursement des Obligations	18.750.000	8.235.750	10.514.250
IMMOBILISATIONS : 42.029.696.809			
Terrains, Baux et Concessions	2.951.596.143	5.234.681	2.946.361.462
Constructions	11.356.514.636	7.388.465.808	3.968.048.828
Matériel et Outillage	39.806.966.282	20.282.016.037	19.524.950.245
Navires-Citernes	7.299.047.567	3.561.299.001	3.737.748.566
Autres Immobilisations	7.719.494.885	4.421.748.423	3.297.746.462
Immobilisations en cours	8.554.841.246	—	8.554.841.246

	Avant Provisions	Provisions pour Dépréciation	Net
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 7.172.843.009			
Prêts à plus d'un an	496.146.623	—	496.146.623
Titres de participation	4.220.718.698	—	4.220.718.698
Emprunt 3 % 1948 inaliénable	13.190.000	—	13.190.000
Bons de la Caisse Autonome de Reconstruction	382.602.000	—	382.602.000
Dépôts et Cautionnements	29.350.909	—	29.350.909
Créances à long terme	2.033.404.368	2.569.589	2.030.834.779
PERTES PAR FAITS DE GUERRE INDEMNITÉS A RECEVOIR	327.210.388	45.669.419	281.540.969

ACTIF CIRCULANT — 35.747.765.380

	Avant Provisions	Provisions pour Dépréciation	Net
VALEURS D'EXPLOITATION : 17.832.635.770			
Matériel et Matières consommables en magasin	2.785.906.105	—	2.785.906.105
Matières premières (pétrole brut)	2.536.717.182	—	2.536.717.182
Produits finis et marchandises	10.402.346.770	—	10.402.346.770
Produits en cours de fabrication	2.107.665.713	—	2.107.665.713
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 17.915.129.610			
Clients	9.827.052.840	198.542.662	9.628.510.178
Autres débiteurs	3.272.093.099	99.489.620	3.172.603.479
Comptes de régularisation - Actif	1.738.620.688	—	1.738.620.688
Prêts à moins d'un an	105.706.835	—	105.706.835
Effets à recevoir	844.708.588	—	844.708.588
Chèques et autres valeurs à encaisser	327.385.696	—	327.385.696
Titres de placement	29.744.174	1.164.546	28.579.628
Banques et Chèques Postaux	2.026.071.359	—	2.026.071.359
Caisse	42.943.159	—	42.943.159

TOTAL DE L'ACTIF 85.242.360.417

PASSIF

CAPITAUX PERMANENTS ET A PLUS D'UN AN — 50.003.318.832

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES — 42.953.002.444

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 35.564.833.547	
Capital social	31.273.760.000
Réserve légale	879.500.000
Réserve spéciale de Réévaluation :	
— sur investissements	2.064.776.148
— sur indemnités de pertes par faits de guerre (partie encaissée)	259.547.960
Réserve générale	750.000.000
Plus-values d'apport	337.249.439
REPORT A NOUVEAU	299.456.089
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS	197.628.000
PROVISION POUR DOMMAGES DE GUERRE A RECEVOIR	281.540.969
PLUS-VALUES DE CESSIONS A RÉINVESTIR	167.605.710
FONDS DE RENOUVELLEMENT : 6.295.000.000	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	2.995.000.000
Provision pour fluctuation de cours des matières premières achetées à l'étranger	3.300.000.000
PROVISIONS POUR RISQUES :	
Provision pour risque de propre assureur	146.938.129

PASSIF PROPREMENT DIT OU ENVERS LES TIERS (OU DETTES) — 39.575.475.384

DETTES A MOYEN OU LONG TERME : 7.050.316.388	
Obligations à plus d'un an	265.930.000
Emprunts à plus d'un an	6.355.000.000
Autres dettes à plus d'un an	429.386.388

DETTES A MOINS D'UN AN — 32.525.158.996

DETTES A COURT TERME : 32.525.158.996	
Fournisseurs	3.781.394.934
Douane à payer	2.418.557.464
Autres créanciers	1.652.886.532
Consignation d'emballages à la clientèle	266.010.040
Comptes de régularisation - Passif	2.520.947.235
Obligations à moins d'un an	14.450.000
Emprunts à moins d'un an	1.000.000.000
Autres dettes à moins d'un an	46.594.039
Effets à payer	20.824.318.752

RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 2.713.882.589

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 16.267.641.892

Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 28.491.565.132

TOTAL DU PASSIF 85.242.360.417

COMPTE DE RÉSULTATS
(ESSO STANDARD S.A.F.)

RECETTES

VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION	195.216.037.075
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES REÇUS	2.236.340.653
AUTRES PRODUITS :	
Encaissements de l'exercice sur réparations dommages de guerre	17.994.083
Profit net sur ventes et retraits d'immobilisations	28.317.980
Divers	142.467.213
TOTAL DES RECETTES	197.641.157.004

CHARGES

COUT DES PRODUITS VENDUS :	
Matières premières et frais de fabrication	100.620.171.373
Taxes intérieures, Douane et autres taxes	73.558.100.732
Amortissements	2.499.692.951
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION :	
Frais	11.471.070.851
Taxes	1.404.407.889
Amortissements	847.059.012
AUTRES CHARGES :	
Réparations et frais relatifs aux dommages de guerre	20.472.946
Impôts sur Intérêts et Dividendes reçus	406.287.559
PROVISIONS EXCEPTIONNELLES :	
Augmentation de la dotation pour renouvellement du stock indispensable	1.245.000.000
Augmentation de la provision pour fluctuation de cours	1.030.000.000
PLUS-VALUE DE CESSIONS A RÉINVESTIR	75.032.472
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	1.749.978.630
TOTAL DES CHARGES	194.927.274.415
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 1957	2.713.882.589

Imp. Déchaux - Paris

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ
(ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP)

RECETTES

VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION	198.800.676.977
INTÉRETS ET DIVIDENDES REÇUS	199.701.502
AUTRES PRODUITS	
Encaissements de l'exercice sur réparations Dommages de Guerre	17.994.083
Profit net sur ventes et retraits d'immobilisations	22.484.779
Cession de renseignements sismiques	55.415.491
Divers	146.790.921
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS DEVENUE DISPONIBLE	1.831.600.000
TOTAL DES RECETTES	201.074.663.753

CHARGES

COUT DES PRODUITS VENDUS :	
Matières premières, frais de fabrication et de production	94.684.140.243
Taxes intérieures, Douane et autres taxes	73.701.329.732
Amortissements	2.822.585.951
Redevances à l'État	1.147.033.329
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION :	
Frais	11.528.834.667
Taxes	1.408.844.889
Amortissements	847.788.012
CHARGES D'EXPLORATION	2.470.537.068
AUTRES CHARGES :	
Réparations et frais relatifs aux Dommages de Guerre	20.472.946
Impôts sur intérêts et dividendes reçus	406.287.559
PROVISIONS EXCEPTIONNELLES :	
Augmentation de la dotation pour renouvellement du stock indispensable	1.305.000.000
Augmentation de la provision pour fluctuations de cours	1.030.000.000
Provision pour reconstitution de gisements	2.836.600.000
PLUS-VALUES DE CESSIONS A RÉINVESTIR	75.032.472
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE	3.286.772.230
TOTAL DES CHARGES	197.571.259.098
BÉNÉFICE TOTAL	3.503.404.655
à déduire :	
PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	345.174.260
BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ	3.158.230.395

A l'intérieur de la couverture : **BILAN CONSOLIDÉ**

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1957

(ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP)

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ OU A LONG TERME 54.322.114.951

	Avant Amortissements	Amortissements	Net
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 470.985.734			
Prime de remboursement des obligations	18.750.000	8.235.750	10.514.250
Autres frais d'établissement	1.151.178.685	690.707.201	460.471.484
IMMOBILISATIONS : 49.349.391.806			
Terrains, Baux et Concessions	2.989.929.507	5.234.681	2.984.694.826
Travaux souterrains et sondages	4.679.822.747	512.010.464	4.167.812.283
Constructions	11.437.362.629	7.407.363.041	4.029.999.588
Matériel et outillage	40.448.984.363	20.494.979.817	19.954.004.546
Navires citernes	7.299.047.567	3.561.299.001	3.737.748.566
Autres Immobilisations	8.539.743.754	4.558.175.885	3.981.567.869
Immobilisations en cours	10.493.564.128	—	10.493.564.128

	Avant Provisions	Provisions pour dépréciation	
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 4.220.196.442			
Prêts à plus d'un an	615.121.180	—	615.121.180
Titres de participation	1.100.171.698	—	1.100.171.698
Emprunt 3 % 1948 inaliénable	13.190.000	—	13.190.000
Bons de la Caisse Autonome de la Reconstruction	382.602.000	—	382.602.000
Dépôts et Cautionnements	78.276.785	—	78.276.785
Créances à long terme	2.033.404.368	2.569.589	2.030.834.779
PERTES PAR FAIT DE GUERRE INDEMNITÉS A RECEVOIR	327.210.388	45.669.419	281.540.969

ACTIF CIRCULANT 37.397.581.419

	Avant Provisions	Provisions pour dépréciation	
VALEUR D'EXPLOITATION : 18.374.909.121			
Matériel et Matières consommables en magasin	3.755.704.075	—	3.755.704.075
Matières premières (pétrole brut)	2.109.192.563	—	2.109.192.563
Produits finis et marchandises	10.402.346.770	—	10.402.346.770
Produits en cours de fabrication	2.107.665.713	—	2.107.665.713
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 19.022.672.298			
Clients	10.081.058.297	249.536.698	9.831.521.599
Autres débiteurs	3.628.316.662	99.836.880	3.528.479.782
Comptes de régularisation - Actif	1.765.432.656	—	1.765.432.656
Prêts à moins d'un an	117.045.368	—	117.045.368
Effets à recevoir	844.708.588	—	844.708.588
Chèques et autres valeurs à encaisser	327.385.696	—	327.385.696
Titres de placement	29.744.174	1.164.546	28.579.628
Banques et Chèques postaux	2.462.944.567	—	2.462.944.567
Caisse	116.574.414	—	116.574.414

TOTAL DE L'ACTIF 91.719.696.370

PASSIF

CAPITAUX PERMANENTS ET A PLUS D'UN AN 55.132.596.714

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 48.337.280.326

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 36.128.540.383	
Capital social	31.273.760.000
Réserve légale	1.036.633.749
Primes d'émission d'actions	406.573.087
Réserve spéciale de Réévaluation :	
— sur investissements	2.064.776.148
— sur indemnités de pertes par faits de guerre (partie encaissée)	259.547.960
Réserve générale	750.000.000
Plus-value d'apport	337.249.439
REPORT A NOUVEAU	2.223.427.135
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS	3.034.228.000
PROVISION POUR DOMMAGES DE GUERRE A RECEVOIR	281.540.969
PLUS-VALUE DE CESSIONS A RÉINVESTIR	167.605.710
FONDS DE RENOUVELLEMENT : 6.355.000.000	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	3.055.000.000
Provision pour fluctuations de cours des matières premières achetées à l'étranger	3.300.000.000
PROVISIONS POUR RISQUES	
Provision pour risque de propre assureur	146.938.129

PASSIF PROPREMENT DIT OU ENVERS LES TIERS (OU DETTES) 39.410.276.705

DETTES A MOYEN OU LONG TERME : 6.795.316.388	
Obligations à plus d'un an	765.930.000
Emprunts à plus d'un an	5.600.000.000
Autres dettes à plus d'un an	429.386.388

DETTES A MOINS D'UN AN 32.614.960.317

DETTES A COURT TERME : 32.614.960.317	
Fournisseurs	4.300.407.836
Douane à payer	2.418.557.464
Redevance sur la production de pétrole brut	1.144.752.777
Autres créanciers	1.761.298.010
Impôts sur les bénéfices des Sociétés	840.031.100
Consignation d'emballages à la clientèle	266.010.040
Comptes de régularisation - Passif	2.794.853.836
Obligations à moins d'un an	14.450.000
Emprunts à moins d'un an	1.000.000.000
Autres dettes à moins d'un an	46.594.039
Effets à payer	18.028.005.215
RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	3.158.230.395
INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	813.908.944

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 16.267.641.892

Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 28.491.565.132

TOTAL DU PASSIF 91.719.696.370